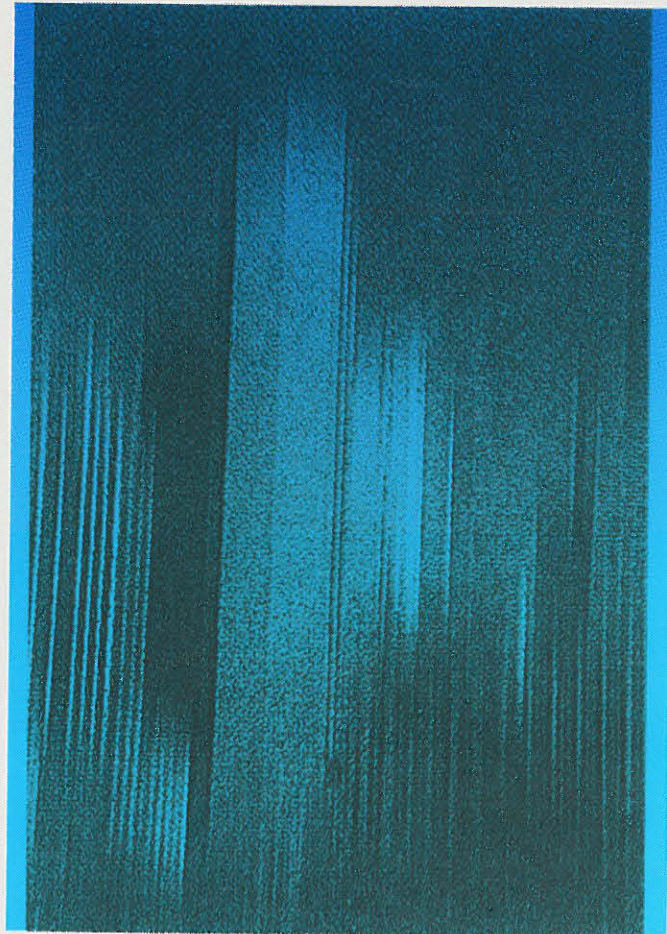


SYSTÈME PRODUCTIF



**LES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE  
EN 1988**

<sup>4</sup> Marc Tajan

**insee**

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES





n° 92

# LES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE

## EN 1988

TRAVAIL TEMPORAIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère du Travail  
et de la Formation  
Professionnelle

Le présent rapport a été établi en vertu de la loi n° 104 du 10 mai 1984 relative à la formation professionnelle et à l'emploi des jeunes. Il a pour objet de présenter les caractéristiques de l'emploi temporaire en France en 1988, de décrire les conditions de travail des salariés concernés, et de donner des indications sur les perspectives d'évolution de ce type d'emploi.

# LES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE EN 1988

Marc Tajan

Le présent rapport a été établi en vertu de la loi n° 104 du 10 mai 1984 relative à la formation professionnelle et à l'emploi des jeunes. Il a pour objet de présenter les caractéristiques de l'emploi temporaire en France en 1988, de décrire les conditions de travail des salariés concernés, et de donner des indications sur les perspectives d'évolution de ce type d'emploi.

Ministère du Travail  
et de la Formation  
Professionnelle  
1988

ENQUETE ANNUELLE D'ENTREPRISE DANS LES SERVICES  
TRAVAIL TEMPORAIRE

(Résultats détaillés relatifs à 1988)

-----

Ce document présente les résultats de l'enquête Services relatifs aux entreprises qui exercent à titre principal l'activité suivante :

**Prestation temporaire de personnel**

Code 7713 de la Nomenclature d'Activités et de Produits (NAP)

Il contient principalement :

- quelques commentaires et analyses sur les résultats de 1988 ;
- un ensemble de tableaux standards (voir synoptique page 35) ;
- une présentation de l'enquête, sa fiabilité ;
- une description des produits diffusés ;
- une bibliographie des ouvrages antérieurs.

*Les résultats relatifs à 1987 ont été publiés dans le n° 11 de la série "INSEE Résultats - Système productif" : "Les entreprises de travail temporaire en 1987", même auteur.*

Cette enquête, dirigée par la Division "Services" du Service des Activités Tertiaires (Département Entreprises) de l'INSEE a été réalisée par le Centre National d'Exploitation de Nantes de l'INSEE.

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Ministère de l'économie,  
des finances et du budget**

**Institut national  
de la statistique  
et des études économiques**

Direction générale  
18, boulevard Adolphe Pinard  
75675 Paris cedex 14  
Téléphone 45 40 12 12  
Télex 204924 F INSEE

**Directeur de la publication**  
Jean-Claude Milleron

**LES ENTREPRISES DE TRAVAIL  
TEMPORAIRE EN 1988**

Marc Tajan

**SOMMAIRE**

**PREMIERE PARTIE : Le travail temporaire en 1988**

1 - Bilan de l'intérim pour 1988 d'après les résultats de l'enquête . . . . .	7
2 - Définitions de quelques termes utilisés . . . . .	24
3 - Un secteur en forte croissance (premiers résultats) . . . . .	25
4 - Perspectives : le travail temporaire en 1989, source CA3 . . . . .	31

**DEUXIEME PARTIE : Tableaux par taille d'entreprise**

1 - Présentation synoptique des tableaux . . . . .	35
2 - Les tableaux . . . . .	
. Données générales . . . . .	36
. Données sur les effectifs . . . . .	37
. Données comptables . . . . .	40
. Données sur l'investissement . . . . .	45

**TROISIEME PARTIE : Présentation générale de l'enquête**

1 - Historique . . . . .	49
2 - Compte rendu de réalisation pour l'intérim . . . . .	51
3 - Diffusion des résultats . . . . .	55
4 - Les services marchands en 1988 . . . . .	56

**ANNEXES**

Annexe I - Les mots-clés . . . . .	61
Annexe II - Bibliographie . . . . .	63

**DIFFUSION/ABONNEMENTS**

**ET VENTES**

Voir en fin de volume

**Impression**  
Imprimerie nationale

© Insee 1990  
ISSN 0998 - 4895  
ISBN 2-11-065394-9



1. Bilan de l'année pour 1988

## **PREMIERE PARTIE**

### **LE TRAVAIL TEMPORAIRE EN 1988**

PREMIERE PARTIE

LE TRAVAIL TEMPORAIRE EN 1959



## 1. Bilan de l'intérim pour 1988

En 1988 l'intérim compte près de 800 entreprises qui réalisent 33 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploient 210 000 travailleurs temporaires. Pour les entreprises de travail temporaire, l'année 1988 aura été marquée par la poursuite et même l'accélération du processus d'expansion enclenché depuis 1985. Les bons résultats se traduisent surtout par un fort accroissement de la taille des entreprises alors qu'il y a peu de créations. Par ailleurs le secteur accentue sa concentration. La rémunération horaire reprend une progression interrompue en 1987, progression financée par des gains de productivité d'une part, par la baisse du taux de commission d'autre part. Le niveau des qualifications des intérimaires continue de baisser comme en 1987 alors que la demande sectorielle reste concentrée dans trois types d'activité : bâtiment et travaux publics, secteurs industriels des biens intermédiaires et des biens d'équipement.

## Une évolution démographique mesurée...

Avec 793 entreprises en 1988, le secteur s'accroît de 51 unités. L'évolution débutée en 1985 se poursuit donc et même s'accélère pour revenir à un rythme proche de celui de 1986 : 7 % d'entreprises supplémentaires contre 2 % en 1987.

Mais cette progression reste assez modérée comparée à celle du secteur des services aux entreprises (secteur "Etudes, conseils, assistance" regroupant les activités 7701 à 7714 de la nomenclature). Il y a 9 % d'entreprises en plus dans l'intérim depuis 1986, 14 % dans l'ensemble des services aux entreprises. Mais ces derniers recouvrent une grande diversité d'évolutions démographiques : 7 % de créations pour les activités d'études et de documentation (NAP 7701, 7702 et 7707), 27 % pour les services à dominante informatique (7703 et 7704), 4 % seulement pour les activités juridiques et comptables (7708 et 7709), 18% pour la publicité (7710 et 7711) et plus de 30 % de créations pour les services divers aux entreprises (7712, 7714). Sur ces quelques exemples il est clair que le travail temporaire n'est pas un secteur dominant pour la création de sociétés.

En termes d'établissements, les évolutions restent soutenues : plus 11 % en 1988, plus 10 % en 1987. Le fichier d'entreprises SIRENE permet de compter 3727 agences d'intérim en 1988.

### ...pour un secteur qui continue de se concentrer

Si l'on observe les évolutions en fonction de la taille des entreprises, on dégage trois tendances. Les plus petites entreprises, moins de 100 salariés, perdent 20 unités ; les entreprises moyennes, 100 à 199 salariés, gagnent 41 unités ; les plus grandes, 200 salariés et plus, en nombre constant en 1987, s'accroissent de 30 unités en 1988 pour passer de 93 à 123 entreprises. Il y a donc conjointement créations d'entreprises et augmentation de leur taille. D'ailleurs la taille moyenne des entreprises, mesurée en effectif salarié moyen sur l'année, atteint son plus haut niveau : 281 en 1988 contre 231 en 1987 et 198 en 1986, soit une augmentation de 42 % sur deux ans.

Ces évolutions renforcent le phénomène de concentration très marqué dans le travail temporaire. 23 entreprises ont plus de 1000 salariés et représentent 3 % des unités de l'activité mais plus de la moitié des agences d'intérim. Elles emploient 63 % des salariés (au 31 décembre), 64 % du

personnel occupé, fournissent près de deux tiers des intérimaires et réalisent 60 % du chiffres d'affaires et de la valeur ajoutée du secteur (deuxième partie, tableau 1).

Cinq grandes entreprises dominent assez nettement l'activité. Ce sont ADIA FRANCE SA, BIS FRANCE, ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE, MANPOWER FRANCE et RMO TRAVAIL TEMPORAIRE. Ensembles elles réalisent 45 % du chiffre d'affaires total de l'intérim (43 % en 1987), elles emploient la moitié des intérimaires et possèdent 37 % des établissements. Ces cinq entreprises ont toutes un chiffre d'affaires supérieur à 800 millions de francs et emploient plus de 5000 intérimaires chacune.

Une présentation des principales sociétés d'intérim est effectuée page 22, tableau XI ; on peut aussi trouver en page 23, quelques caractéristiques sur la concentration.

A l'opposé les entreprises de moins de 20 salariés, le quart de l'effectif total, réalisent à peine 1 % de l'activité que ce soit en chiffre d'affaires ou en nombre d'intérimaires. En nombre constant par rapport à 1987, ces entreprises qui emploient en moyenne 8 salariés dont 6 intérimaires au 31 décembre 1988, ont en général un faible niveau d'activité. Ce sont aussi des sociétés en voie de disparition : les effectifs du 4ème trimestre sont réduits d'un quart par rapport à ceux du 1er trimestre et même inférieurs de 30 % à la moyenne annuelle. Ceci n'est vérifié que pour cette catégorie car les autres sociétés d'intérim ont au 4ème trimestre des effectifs supérieurs à ceux du premier (tableau 2.2).

#### L'expansion de l'intérim s'amplifie en 1988

Les bons résultats du secteur en 1987 sont maintenus et même améliorés en 1988. La progression des principaux indicateurs atteint des niveaux records : hausse de 31 % du chiffre d'affaires qui s'élève à 33 milliards de francs en 1988 ; 30 % de salariés en plus au 31 décembre 1988, soit 211 500 salariés ; l'effectif annuel moyen de 222 700 salariés dont 210 300 intérimaires est en augmentation de 32 %, pour les deux catégories ; progression de 26 % du nombre d'heures travaillées qui atteint 405 millions (tableau I).

Le rythme d'accroissement annuel s'établit donc autour de 30 % pour l'exercice 1988 contre 20 % en 1987. Seuls les effectifs permanents, plus liés aux variations de la productivité, sont soumis à une hausse atténuée : plus 4 % seulement.

## TABLEAU I

L'expansion de l'intérim sur la période 1985-1988

*Principaux indicateurs de l'activité*

EXERCICES	1988	1987	1986	1985
Chiffre d'affaires (en milliards de francs)	33,0	25,2	20,6	17,1
Progression par rapport à l'exercice précédent	+ 31 %	+ 22 %	+ 20 %	+ 22 %
Salariés au 31 décembre (en milliers)	211,5	160,6	132,6	116,8
Progression par rapport à l'exercice précédent	+ 32 %	+ 21 %	+ 14 %	+ 23 %
Effectif salarié annuel moyen (en milliers)	222,7	171,2	144,3	127,8
Progression par rapport à l'exercice précédent	+ 30 %	+ 19 %	+ 13 %	+ 24 %
Nombre annuel moyen d'intérimaires (en milliers)	210,3	159,3	133,8	118,3
Progression par rapport à l'exercice précédent	+ 32 %	+ 19 %	+ 13 %	+ 25 %
Nombre d'heures de travail salarié (en millions)	405,5	320,8	263,5	223,4
Progression par rapport à l'exercice précédent	+ 26 %	+ 22 %	+ 13 %	+ 26 %
Rémunérations versées durant l'année (milliards de F)	19,0	14,3	12,0	9,7
Progression par rapport à l'exercice précédent	+ 33 %	+ 19 %	+ 23 %	+ 22 %
Nombre annuel moyen de permanents (en milliers)	12,4	11,9	10,5	9,6
Progression par rapport à l'exercice précédent	+ 4 %	+ 13 %	+ 9 %	+ 7 %

Source : INSEE - E.A.E. Services

Ces effectifs permanents sont en progression constante durant l'année et atteignent leur niveau maximal au cours du 4ème trimestre : 12 480 permanents, 5 % de plus qu'à la même période en 1987 (tableau 2.3). Cela montre combien l'accroissement du volume d'activité reste soutenu tout le long de l'année.

La confirmation de cette idée doit être apportée par l'analyse des effectifs intérimaires. Or il existe chez ces derniers une saisonnalité très marquée qui induit d'ailleurs la saisonnalité de l'ensemble des salariés (permanents et intérimaires). Comme à chaque exercice, le volume d'activité est maximal aux 2ème et 3ème trimestres, culminant durant l'été, et retombe à son niveau le plus bas aux 4ème et surtout 1er trimestres (tableaux 2.2 et 2.3). La comparaison entre les trimestres correspondants, tout comme l'analyse de la série désaisonnalisée, confirme l'hypothèse avancée plus haut : il y a une progression constante durant l'année, qui s'accélère fortement au 4ème trimestre (tableau II ci-dessous).

Pour conclure cette analyse, notons que l'écart entre les périodes creuses et les périodes pleines s'est réduit en 1988. Le ratio "maximum/minimum", c'est à dire "3ème trimestre/1er trimestre" passe de 1,38 en 1987 à 1,30. Mais il n'a pas retrouvé les niveaux plus bas de 1985 et 1986, respectivement 1,28 et 1,24.

## TABLEAU II

Effectifs intérimaires trimestriels : évolutions et données C.V.S. pour 1987 et 1988

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Effectif salarié de 1987 : données brutes	131,6	167,4	181,0	157,2
Effectif salarié de 1988 : données brutes	177,3	218,1	230,7	215,1
Rapports trimestriels 88/87 pour la série des données brutes	+ 34,7%	+ 30,3%	+ 27,5%	+ 36,8%
Effectif salarié de 1987 : données CVS(*)	141,9	154,5	164,7	176,7
Effectif salarié de 1988 : données CVS(*)	191,2	201,2	209,9	241,7
Progression par rapport au trimestre précédent : données CVS (*), année 1988	+ 8,2%	+ 5,2%	+ 4,3%	+ 15,2%

(\*) CVS : corrigée des variations saisonnières. Les données CVS sont obtenues en éliminant l'effet saisonnier ce qui permet d'observer alors la tendance à moyen terme sur l'année.

L'analyse des statistiques du Ministère du travail permet de dégager une tendance similaire à celle qui découle de l'étude des données de l'enquête. Le nombre de contrats a augmenté de 32 % en 1988, le nombre d'emplois en "équivalents- temps plein" (voir définition ci-dessous) est en hausse de 30 % (tableau III). Les niveaux de 1987 et 1988 ainsi que les évolutions sur l'année sont très proches suivant les deux sources statistiques.

### TABLEAU III

Comparaison des statistiques du Ministère du travail et de l'EAE Services : exercices 1987 et 1988

Sources : Ministère du travail, INSEE - E.A.E. Services

	1988		1987	
	Total	Evolution par rapport à l'exercice précédent	Total	Evolution par rapport à l'exercice précédent
Nombre de contrats (en milliers)	5 463	+ 32 %	4 150	+ 21 %
Emplois en "équivalents-temps plein (ref. 45 semaines)" (1) : nombre (en milliers)	239,2	+ 30 %	183,5	+ 28 %
Emplois en "équivalents-temps plein (ref. 52 semaines)" (2) : nombre (en milliers)	207,0	+ 30 %	158,8	+ 28 %
Nombre d'intérimaires EAE (en milliers)	210,3	+ 32 %	159,3	+ 19 %
Chiffre d'affaires EAE (en millions de F)	33 013	+ 31 %	25 157	+ 22 %

(1) "Equivalent-temps plein" (e.t.p) : c'est le nombre de salariés à temps plein nécessaires pour effectuer la même quantité de travail, en temps, que les intérimaires. Il s'obtient par la formule :  $e.t.p = (\text{nombre de contrats} \times \text{durée moyenne des contrats}) / 45 \text{ semaines}$ . Cette formule est celle qui est adoptée par le Ministère du travail ; elle permet d'effectuer des comparaisons avec les autres formes d'emploi.

(2) La formule décrite ci-dessus est contestable du fait que les travailleurs intérimaires sont mis à disposition des entreprises utilisatrices toute l'année, surtout l'été. Il est donc préférable de définir les emplois en "équivalents-temps plein" sur 52 semaines pour se rapprocher à la fois des critères de définition de la profession et de l'EAE Services.

### La rémunération horaire reprend sa progression...

En 1988, le salaire brut annuel augmente de 2 % et atteint 85 400 francs, ceci tous salariés confondus. Dans le même temps le taux horaire moyen par salarié s'établit à 47 francs soit 4 % de plus qu'en 1987 (tableau IV). Si l'on observe ces données en fonction de la taille des sociétés d'intérim, on remarque que les rémunérations les plus élevées, qu'elles soient annuelles ou horaires, sont offertes par les plus petites entreprises. Par ailleurs la rémunération horaire progresse davantage dans les grandes entreprises, ceci pour un nombre d'heures travaillées par individu en nette diminution.

De 1982 à 1988 le salaire horaire est passé de 34 francs à 47 francs. Il reprend en 1988 une hausse interrompue uniquement en 1987. Sur la période 1982-1988 la progression annuelle moyenne est de l'ordre de 5,5 %.

Cependant il est intéressant de différencier les évolutions de chaque type de salariés, permanents et intérimaires. La rémunération annuelle moyenne augmente dans la même proportion, 3 %, pour ces deux catégories (tableau V). Or cette évolution est la résultante des mouvements respectifs de la durée du travail d'une part, du salaire horaire moyen d'autre part (voir tableau IV). Puisque la durée annuelle du travail est en baisse et que l'on peut raisonnablement penser (\*) qu'elle est quasi constante pour les permanents, la durée annuelle du travail, en "équivalent-temps plein", a baissé pour les intérimaires. Cela signifie que le taux horaire des intérimaires a augmenté en 1988, cette hausse ne pouvant en tout état de cause être inférieure à 3 %. Nous verrons plus loin que cette progression ne peut pas être attribuée à une modification des qualifications des intérimaires (tableau VIII, page 19).

### ...financée en partie par des gains de productivité...

Les salariés permanents représentent 5,9 % des intérimaires en effectif moyen annuel. Cette part est en constante diminution depuis quatre ans : 9,5 % en 1984, 8,1 % en 1985, 7,9 % en 1986 et 7,5 % en 1987.

En moyenne, on compte un permanent (cadres et dirigeants inclus) pour gérer les contrats d'environ 17 intérimaires. C'est le plus haut niveau depuis

---

(\*) L'enquête ne permet pas de connaître le nombre d'heures effectuées par les permanents, ni par les intérimaires.

l'année de lancement de l'E.A.E. Services sur 1982. La progression est régulière depuis quatre ans, de 10,6 en 1984 à 16,9 en 1988, mais a été particulièrement sensible pour ce dernier exercice : + 27 % (voir tableau VI.a). Cela correspond à un taux de croissance moyen pour la productivité, mesurée de cette façon là, égal à 12,4 % par an sur la période 1984-1988. Les gains de productivité sont plus forts pour les plus grandes entreprises, 14,9 % par an, où il suffit d'un permanent pour gérer 19 intérimaires en 1988.

Si l'on mesure l'évolution de la productivité en terme de nombre de contrats gérés par permanent, on retrouve cette progression très soutenue sur l'année. Le taux de croissance annuel qui s'était réduit de 1984 à 1987, a "explosé" à nouveau en 1988 pour atteindre 27 % (tableau VI.b). Sur la période 1984-1988 la croissance annuelle moyenne de la productivité s'établit à 13,7 %.

...mais aussi par une baisse du taux de commission brute

La totalité des 33 milliards de francs de chiffre d'affaires est réalisée au titre de la prestation temporaire de personnel (tableau 4). Le chiffre d'affaires peut être décomposé en deux parties : les frais de personnel des intérimaires d'une part (c'est à dire rémunérations plus charges sociales), les commissions brutes prélevées par la société d'intérim d'autre part. La commission brute, contrepartie des services rendus aux entreprises utilisatrices de l'intérim, est constituée notamment des frais généraux, des impôts, des frais de personnel des salariés permanents, des bénéfices d'exploitation,...

En 1988 le montant des commissions brutes augmente de 21 % pour atteindre 7,5 milliards de francs. Malgré cette hausse, le taux de commission brute, rapport du montant des commissions brutes sur le chiffre d'affaires, se replie à 23 % (pour les calculs voir tableau X, page 21). Ce taux a connu une baisse continue de 1982 à 1986 en passant de 29,6 % à 25 % (tableau VII). Il s'était stabilisé à 25,1 % lors du dernier exercice mais cette rupture dans le rythme régulier de décroissance, 1 point de moins par an, a été complètement effacée par la perte de 2 points pour la seule année 1988.

Simultanément, le ratio "Rémunérations des permanents/rémunérations des intérimaires", calculé toutes entreprises confondues, a suivi une évolution parallèle : 17,1 % en 1982, 15,8 % en 1983, 15,6 % en 1984, 14 % en 1985, 12,9 % en 1986, puis reprise à 13,2 % en 1987 et enfin retour à 10,4 % en 1988.



**TABLEAU IV**

Effectifs, rémunérations, nombre d'heures travaillées dans le Travail temporaire en 1988

Taille des entreprises	Nombre d'heures de travail salarié (en millions)	Effectif salarié annuel moyen	Nombre moyen annuel d'heures par salarié	Rémunération horaire moyenne (en francs)	Rémunération annuelle moyenne par salarié (en mlrs de F)
Ensemble	405	222 681	1 821	47	85,4
Evolution 88/87	+ 26%	+ 30%	- 3%	+ 4%	+ 2%
dont :					
20 à 99 salariés	37	19 734	1 879	54	101,7
Evolution 88/87	- 10%	- 9%	0	+ 4%	+ 5%
100 à 499 salariés	80	45 567	1 748	51	89,0
Evolution 88/87	+ 31%	+ 33%	- 2%	+ 6%	+ 3%
500 salariés et plus	284	155 048	1 835	45	82,0
Evolution 88/87	+ 33%	+ 38%	- 4%	+ 7%	+ 3%

Source : INSEE - E.A.E. Services, tableau 2.2

**TABLEAU V**

Intérimaires et permanents : effectifs et rémunérations en moyenne annuelle pour 1988

Taille des entreprises	Effectif annuel moyen		Rémunération annuelle moyenne (en milliers de francs)	
	Intérimaires	Permanents	Intérimaires	Permanents
Ensemble du secteur	210 270	12 411	82,0	144,0
Evolution 88/87	+ 32%	+ 4%	+ 3%	+ 3%
dont :				
20 à 99 salariés	18 215	1 519	95,9	171,2
Evolution 88/87	- 8%	- 24%	+ 6%	+ 9%
100 à 499 salariés	42 737	2 830	84,1	164,0
Evolution 88/87	+ 35%	+ 8%	+ 5%	+ 5%
500 salariés et plus	147 306	7 743	79,4	132,7
Evolution 88/87	+ 40%	+ 12%	+ 4%	+ 2%

Source : INSEE - E.A.E. Services, tableaux 2.3 et 2.4

**TABLEAU VI.a**

Evolution de la productivité sur la période 1984-1988

*Nombre d'intérimaires par permanent*

Taille des entreprises	Intérimaires ----- Permanents (en %)		Nombre moyen d'intérimaires gérés par un permanent				
	1987	1988	1984	1985	1986	1987	1988
	Ensemble du secteur	93,0	94,4	10,6	12,3	12,7	13,3
dont :							
20 à 99 salariés	90,8	92,3	10,1	11,1	9,1	9,9	12,0
100 à 499 salariés	92,3	93,8	11,0	11,7	12,7	12,0	15,1
500 salariés et plus	93,8	95,0	10,9	13,6	14,6	15,2	19,0

Source : INSEE - EAE Services

**TABLEAU VI.b**

Evolution de la productivité sur la période 1984-1988

*Nombre de contrats par permanent*

	1984	1985	1986	1987	1988
Nombre de contrats conclus(en milliers)	2355	2904	3437	4150	5463
Nombre de contrats par permanent	263	303	327	347	440
Taux de croissance annuel de la productivité (en %)	16,4	15,2	7,9	6,1	26,8

Sources : Ministère du travail et INSEE - EAE Services

La baisse sensible du taux de commission en 1988 affecte l'ensemble des entreprises mais elle est atténuée pour les petites unités. Ces dernières ont d'ailleurs le taux le plus élevé. Sur la période 1982-1988, le repli du taux de commission brute est très peu différent selon la taille : 6 points pour les grandes entreprises, 5,5 points pour les moyennes et 5 points pour les petites.

Le graphe de la page 30 visualise remarquablement bien les évolutions symétriques de la rémunération horaire moyenne et du taux de commission brute. Cependant il ne faut pas oublier que l'évolution de la rémunération horaire dépend aussi d'autres facteurs, les gains de productivité et les modifications de la structure des qualifications des intérimaires entre autres.

### TABLEAU VII

Evolution du taux de commission brute de 1982 à 1988

*Entreprises de 20 salariés et plus : répartition suivant leur taille*

Unité : en %

Année de l'exercice	20 à 99 salariés	100 à 499 salariés	500 salariés et plus	Ensemble
1982	32,4	31,6	27,0	29,6
1983	31,1	30,0	27,0	28,7
1984	30,5	29,0	26,4	27,9
1985	28,5	28,6	24,8	26,4
1986	29,3	27,1	23,1	25,0
1987	28,6	28,3	23,2	25,1
1988	27,5	26,2	21,2	23,0

## Des qualifications en baisse

Par rapport à 1987, la structure des qualifications des intérimaires s'est modifiée, et ceci de la même manière que lors de l'exercice précédent. La part des emplois non qualifiés continue de s'accroître : 34,8 % en 1986, 37,3 % en 1987 et 43,3 % en 1988. Parallèlement il y a diminution de la part des emplois qualifiés mais aussi supérieurs (tableau VIII). Il ne reste que 5,2 % d'intérimaires qui soient cadres (moyens ou supérieurs) en 1988 contre 7,4 % en 1986. Dans le même temps, la part des employés et ouvriers qualifiés passe de 57,2 % à 50,8 %. En 1988, les trois quarts des intérimaires sont des ouvriers ; quatre intérimaires sur dix sont des ouvriers non qualifiés, un sur trois est un ouvrier qualifié.

## Une demande sectorielle concentrée dans trois secteurs

Le bâtiment et travaux publics, les secteurs industriels des biens intermédiaires et des biens d'équipement sont les principaux secteurs d'activité ayant recours à l'intérim. A eux trois ils emploient 144 000 travailleurs temporaires (en "équivalent-temps plein") soit 60 % de l'ensemble des intérimaires en 1988. Comparé à l'industrie qui emploie la moitié des travailleurs temporaires, le tertiaire a assez peu recours à l'intérim ; il ne représente que 20 % de la demande de ce type d'emploi (tableau IX).

Il faut noter qu'il n'y a eu que très peu de modifications de la structure de la demande entre 1987 et 1988. Les secteurs en forte évolution, Industries agro-alimentaires, Energie, Transports, sont de petits "utilisateurs" de l'intérim. Trois autres secteurs qui ont, eux aussi, peu recours à l'intérim, voient même une diminution en niveau de leur demande ; ce sont les Assurances, les Organisations financières et les Services non marchands, toutes activités du tertiaire.

**TABLEAU VIII**

Répartition des intérimaires par catégories socio-professionnelles de 1984 à 1988

Unité : en %

Qualifications	Exercices	1984	1985	1986	1987	1988
Ensemble des cadres moyens et supérieurs		8,5	7,2	7,4	6,7	5,2
dont :						
Ingénieurs et cadres supérieurs		0,3	0,2	0,1	0,3	0,4
Cadres moyens		8,2	7,0	7,3	6,4	4,8
Employés et ouvriers qualifiés		52,7	51,1	57,2	54,7	50,8
dont :						
Employés		18,2	18,3	19,7	17,7	16,5
Ouvriers qualifiés		34,5	32,8	37,5	37,0	34,3
Ensemble des emplois qualifiés et supérieurs		61,3	58,3	64,6	61,4	56,0
Employés et ouvriers non qualifiés		38,2	41,5	34,8	37,3	43,3
dont :						
Employés		4,5	3,3	1,4	2,1	2,6
Ouvriers		33,7	38,2	33,4	35,2	40,7
Autres et non détaillés		0,5	0,2	0,6	1,3	0,7

Source : Ministère du travail

**TABEAU IX**

Répartition des intérimaires suivant les secteurs utilisateurs en 1987 et 1988

Secteurs d'activité	Nombre d'intérimaires en "équivalent-temps plein" (en milliers)			Répartition des intérimaires selon le secteur des entreprises utilisatrices (en %)	
	1987	1988	Evolution	1987	1988
			88/87		
Industrie dont :	92,0	121,7	+ 32,3%	50,1	50,9
Industries agro-alimentaires	7,3	11,1	+ 52,0%	4,0	4,6
Energie	3,5	5,4	+ 54,3%	1,9	2,3
Industries de biens intermédiaires	30,9	39,5	+ 27,8%	16,8	16,5
Industries de biens d'équipement	36,8	49,5	+ 34,5%	20,0	20,7
Industries de biens de consommation	13,5	16,1	+ 19,3%	7,4	6,7
Bâtiment et travaux publics	43,2	55,0	+ 27,3%	23,6	23,0
Tertiaire dont :	39,7	46,7	+ 17,6%	21,6	19,5
Commerce	10,0	12,3	+ 23,0%	5,4	5,1
Services marchands	16,3	18,4	+ 12,9%	8,9	7,7
Transport	6,2	10,0	+ 61,3%	3,4	4,2
Assurances	1,1	0,8	- 27,3%	0,6	0,3
Organisations financières	4,0	3,1	- 24,4%	2,2	1,3
Services non marchands	1,9	1,8	- 5,3%	1,0	0,8
Autres et non détaillés	8,6	15,8	+183,7%	4,7	6,6
<b>T O T A L</b>	<b>183,5</b>	<b>239,2</b>	<b>+ 30,4%</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Ministère du travail

## TABLEAU X

Calcul du taux de commission brute pour l'exercice 1988

*Entreprises d'intérim ayant au moins 20 salariés, classées suivant leur taille*

Taille des entreprises en nombre de salariés	20 à 99	100 à 499	500 et plus	Ensemble
Nombre d'entreprises	336	230	42	608
Rémunérations des intérimaires rapportées aux rémunérations totales (en %)	87,04	88,56	91,92	90,67
Total des frais de personnel (en millions de francs)	3 007	6 019	18 600	27 626
Estimation des frais de personnel des intérimaires (millions de F.)	2 617	5 330	17 097	25 044
Chiffre d'affaires brut (en millions de francs)	3 608	7 225	21 708	32 541
Montant des commissions brutes (en millions de francs)	991	1 895	4 611	7 497
Taux de commission brute (en %)	27,5	26,2	21,2	23,0

Source : INSEE - EAE Services

Quelques explications :

1) On effectue l'estimation des frais de personnel des intérimaires à partir du total des frais de personnel pour les seules entreprises de 20 salariés et plus car on ne dispose d'un compte de résultat que pour celles-ci. Mais le fait que l'estimation des frais de personnel des intérimaires soit limitée aux seules entreprises de 20 salariés et plus n'introduit pas de biais car elles réalisent 99 % de l'activité du secteur.

2) Supposer que la part des intérimaires dans les frais de personnel est identique à celle constatée dans les rémunérations est une hypothèse forte. En effet les charges patronales sont proportionnellement plus élevées pour les intérimaires que pour les effectifs permanents qui comptent beaucoup de cadres et de dirigeants. L'incidence de cette hypothèse sur le calcul du taux de commission est faible, environ un demi point.

3) Il s'agit de commissions brutes et non de commissions nettes car elles incluent certains frais directement liés aux missions d'intérim, que l'enquête ne permet pas d'évaluer (indemnités de transport par exemple).

4) Le taux de commission est un taux "en dedans" : le montant des commissions brutes est inclus dans le chiffre d'affaires (il fait partie du numérateur et du dénominateur).

## TABLEAU XI

Les principales sociétés d'intérim en 1988

### Groupe 1

Ces entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à 800 millions de francs et emploient plus de 5 000 intérimaires :

ADIA FRANCE SA.

BIS FRANCE

ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE

MANPOWER FRANCE

RMO TRAVAIL TEMPORAIRE

### Groupe 2

Ces entreprises ont un chiffre d'affaires compris entre 200 et 500 millions de francs ou emploient entre 1 000 et 5 000 intérimaires :

CENTRAL INTERIM 2000

CONTACT INTERIM

CRIT INTERIM

IMMEDIAT POLY BUREAU (I.P.B.)

M O INTERIM

NOVASAM SA.

RANDSTAD FRANCE

REGIT

SOCIETE ABCI

SOCIETE INTER TECHNIQUE EUROPE

SOCIETE NOUVELLE EROM FRANCE

SOGICA SA.

SOGINTEC CRI SARL

SUPPLAY

SYNERGIE

### Groupe 3

Ces entreprises ont un chiffre d'affaires compris entre 100 et 200 millions de francs ou alors emploient entre 500 et 1 000 intérimaires.



## La concentration du secteur de l'intérim en 1988

Si l'on s'intéresse au poids respectif de chaque groupe dans la profession, on obtient les statistiques suivantes :

. groupe 1 :	5 entreprises.....	0,6 % du secteur,
	1366 établissements.....	36,7 % " ,
	14,9 milliards de F. de chiffre d'affaires...	45,0 % " ,
	104 600 intérimaires.....	49,7 % " ;
. groupe 2 :	15 entreprises.....	1,9 % du secteur,
	548 établissements.....	14,7 % " ,
	4,6 milliards de F. de chiffre d'affaires....	14,1 % " ,
	28 500 intérimaires.....	13,6 % " ;
. groupe 3 :	21 entreprises.....	2,6 % du secteur,
	328 établissements.....	8,8 % " ,
	2,4 milliards de F. de chiffre d'affaires....	7,4 % " ,
	14 300 intérimaires.....	6,8 % " .

Pour terminer cette analyse de la concentration, voici les valeurs de référence qui caractérisent la profession.

Le chiffre d'affaires moyen des sociétés d'intérim est de 42 millions de francs mais la moitié d'entre elles réalisent moins de 12 millions. Seulement 10 % des entreprises dépassent les 45 millions de francs ; 75 % sont au-dessous de 23 millions. A titre de comparaison, la valeur moyenne du chiffre d'affaires atteint 2 974 millions de francs pour le groupe 1, 310 millions pour le groupe 2 et 116 millions pour le groupe 3.

De la même façon, le nombre moyen d'intérimaires par entreprise atteint 267 salarié mais la moitié des sociétés ont moins de 65 travailleurs temporaires. A peine une entreprise sur dix emploie plus de 300 intérimaires ; 75 % en emploient moins de 130. A titre de comparaison, le nombre moyen de salariés intérimaires s'élève à 21 000 pour le groupe 1, 1 900 pour le groupe 2 et 680 pour le groupe 3.

## 2. Définitions de quelques termes utilisés

<b>Effectif salarié annuel moyen</b>	:	moyenne des effectifs trimestriels
<b>Personnes occupées</b>	:	effectif salarié annuel moyen + ensemble des non salariés
<b>Effectif salarié permanent</b>	:	ensemble des salariés de la société d'intérim chargés de sa gestion
<b>Intérimaires</b>	:	salariés de la société d'intérim travaillant dans une autre entreprise pour la durée d'une mission
<b>Effectif salarié intérimaire en "équivalent-temps plein"</b>	:	nombre de salariés à temps plein qu'il faudrait pour effectuer la même quantité de travail, <u>en temps</u> , que les salariés intérimaires
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	:	ensemble des facturations liées à la location de personnel intérimaire aux entreprises
<b>Valeur ajoutée hors taxes</b>	:	chiffre d'affaires - total des dépenses
<b>Marge</b>	:	chiffre d'affaires - prestations de services rétrocédées à des confrères ; cette définition n'est pas adaptée au travail temporaire, la notion de marge est mieux représentée par la commission brute
<b>Montant des commissions brutes</b>	:	chiffre d'affaires - frais de personnel des intérimaires
<b>Taux de commission brute</b>	:	rapport du montant des commissions brutes sur le chiffre d'affaires
<b>Investissements nets</b>	:	investissements - cessions

### 3. Un secteur en forte croissance (premiers résultats)

Le 20 mars 1990, une "Table ronde" était organisée au Ministère de l'économie, des finances et du budget par l'Observatoire économique de Paris. Cette communication avait pour thème : "Services aux ménages, services aux entreprises".

Le but de ce type de débat est de rassembler des professionnels, des acteurs sociaux ou économiques et bien sûr des statisticiens.

Parmi les différentes interventions, l'auteur de cette brochure a fait un exposé sur le thème : "Les entreprises de travail temporaire en 1988". C'est une reproduction du document distribué aux participants qui est proposée dans les cinq pages qui suivent (pages 26 à 30).

## LES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE EN 1988

En 1988, les 800 entreprises d'intérim réalisent 33 milliards de chiffre d'affaires dont 28 milliards de frais de personnel. L'augmentation de plus de 30 % par rapport à 1987 succède à un rythme annuel de croissance supérieur à 20 % par an depuis 1985. Fin 1988, ce secteur emploie 210 000 salariés dont 200 000 intérimaires. La rémunération horaire moyenne reprend une progression interrompue en 1987.

Les entreprises de travail temporaire exercent une activité très spécifique, la location des services de personnel sur un contrat de travail pour une durée déterminée. De ce fait la profession emploie deux catégories de personnel : d'une part les intérimaires, rémunérés par la société d'intérim mais travaillant dans une autre entreprise, d'autre part les salariés permanents chargés de la gestion des contrats des premiers cités. Par ailleurs l'activité est fortement réglementée ce qui peut provoquer des évolutions sensibles à court terme : ordonnances Auroux de 1982, assouplissement des contraintes par des textes en 1985 et 1986.

### *Un secteur concentré*

On décompte 42 entreprises de 500 salariés et plus au 31 décembre 1988, soit 5,3 % des entreprises mais 60 % des établissements de l'activité. Celles-ci réalisent les deux tiers du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée du secteur et fournissent près de 70 % des intérimaires. Elles emploient 69 % des salariés auxquels elles versent 67 % des rémunérations (tableau 1, graphique 1).

Si l'on s'en tient aux cinq plus grandes entreprises d'intérim, le phénomène de concentration est encore plus remarquable. A elles seules les sociétés ADIA FRANCE SA, BIS FRANCE, ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE, MANPOWER FRANCE et RMO TRAVAIL TEMPORAIRE réalisent 45 % du chiffre d'affaires du secteur, emploient 43 % des intérimaires et possèdent 37 % des établissements. Elles ont toutes un chiffre d'affaires supérieur à 800 millions de francs.

A l'inverse le quart des unités du secteur sont de petites entreprises de moins de vingt salariés. Elles représentent 7 % des établissements et réalisent à peine 1 % du chiffre d'affaires de l'intérim avec 1 % des salariés.

### *L'expansion de l'intérim se prolonge et s'amplifie*

La nouvelle réglementation en matière de travail temporaire (ordonnances Auroux de 1982) a conduit la profession à se restructurer en accentuant une concentration déjà importante. L'assouplissement des contraintes légales (1985 et 1986) conjugué avec la reprise économique (1987) a induit de fortes hausses du chiffre d'affaires durant trois ans (1985 à 1987) : plus de 20 % par an en valeur.

En 1988 la progression atteint 31 %. Conjointement, le niveau d'activité de ce secteur étant lié quasi instantanément à l'effectif, le nombre de salariés comme celui d'intérimaires progressent de 32 %. On peut rapprocher ces chiffres des données du Ministère du travail qui font état d'une augmentation de 32 % du nombre de contrats

conclus et de 34 % du nombre d'emplois en "équivalents-temps plein" (1).

Sur la période 1985-1988, l'expansion de l'intérim se traduit plus par une augmentation notable de la taille des entreprises (qui passe de 187 à 281 salariés par entreprise, soit 50 % de plus) ou du nombre d'agences (+ 30 %) que par de très nombreuses créations d'entreprises (+ 16 %). Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée ont pratiquement doublé (graphique 2).

Les gains de productivité de l'effectif permanent sont notables sur la période. Ainsi un permanent était nécessaire pour gérer les contrats de 11 intérimaires en 1985 (11,2 en moyenne), en 1988 il s'occupe de près de 17 intérimaires (16,9 exactement). Cette progression est d'autant plus remarquable que le nombre de permanents s'est accru de 35 % dans le même temps.

### *La rémunération horaire augmente...*

En 1988, 19 milliards de francs de rémunérations, pour 405 millions d'heures, ont été versés dont 17,2 milliards aux intérimaires. Le salaire brut annuel moyen s'établit, tous salariés confondus, à 85 400 francs soit 2 % de plus qu'en 1987. Le nombre moyen annuel d'heures par salarié ayant régressé de 3 % (pour s'établir à 1821 heures), on mesure une nette augmentation de la rémunération horaire, plus 4 %. Celle-ci atteint 47 francs en 1988. Par ailleurs, les rémunérations moyennes annuelles des permanents et des intérimaires ont progressé de manière identique, 3 % sur l'année. On peut raisonnablement penser que la durée annuelle de travail en "équivalent-temps plein" a baissé pour les intérimaires (elle est quasi constante pour les permanents), donc que le gain de rémunération horaire concerne les deux catégories de salariés. Si l'on se rapporte aux statistiques du Ministère du travail pour l'année 1988, cette augmentation ne peut être expliquée par une modification de la structure des qualifications des intérimaires.

### *... et le taux de commission brute diminue*

Les recettes des entreprises de travail temporaire non affectées aux frais de personnel des intérimaires constituent la commission brute. Celle-ci sert, entre autres, à rémunérer les permanents. Le taux de commission brute, rapport de la commission brute au chiffre d'affaires, permet d'apprécier le coût des prestations de service dans l'intérim.

Ce taux, qui a connu une baisse continue de 1982 à 1986 pour passer de 29,6 % à 25 % (2), s'était stabilisé en 1987 à 25,1 %. L'exercice de 1988 a effacé complètement cette rupture dans le rythme de décroissance (1 point de moins par an) pour ramener la valeur du taux de commission brute à 23 % (graphique 3).

Marc Tajan  
Division Services  
INSEE

---

(1) Le nombre de salariés en "équivalent-temps plein" (Ne) est le nombre de salariés à temps plein nécessaires pour effectuer la même quantité de travail, en temps, que les intérimaires. Il s'obtient par la formule :

Ne = nombre de contrats x durée moyenne en semaines/45 semaines

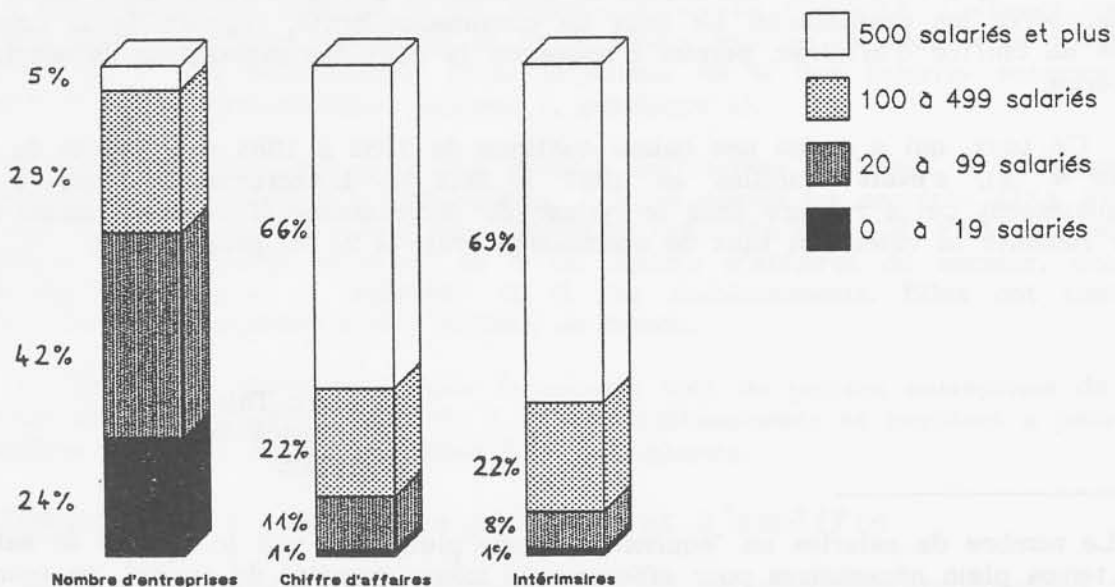
(2) Le taux de commission brute n'est calculé que pour les entreprises de 20 salariés et plus car elles seules remplissent un compte de résultat donc fournissent le montant total des frais de personnel. Cela n'entraîne pas de biais notable car ces entreprises réalisent entre 98 % et 99 % de l'activité.

TABEAU 1

Le secteur du travail temporaire en 1988

Tailles des entreprises	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12/88		Rémunérations versées en 1988	Chiffres d'affaires	Valeur ajoutée
			Total	dont : Intérimaires			
millions de francs hors TVA							
0 à 19 salariés	185	253	1 489	1 158	236	471	413
20 à 99 salariés	336	508	18 219	16 700	2 006	3 609	3 285
100 à 499 salariés	230	752	45 944	43 029	4 058	7 225	6 576
500 salariés et plus	42	2 214	145 839	137 679	12 721	21 708	20 413
Ensemble du secteur	793	3 727	211 491	198 566	19 021	33 013	30 687

Graphique 1 - Un secteur très concentré



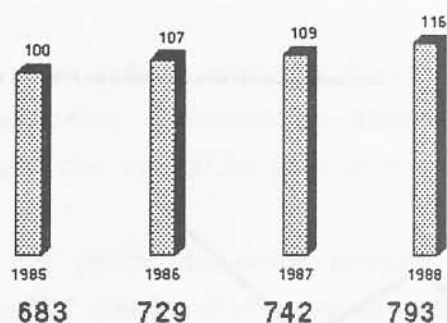
Valeurs en 1988 :

793 - 33 mds de F - 198 600

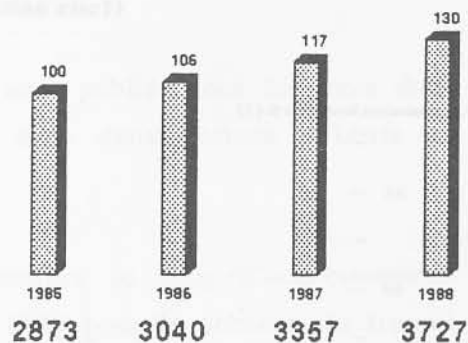
## Graphique 2 - Les chiffres du travail temporaire

Principales évolutions de 1985 à 1988

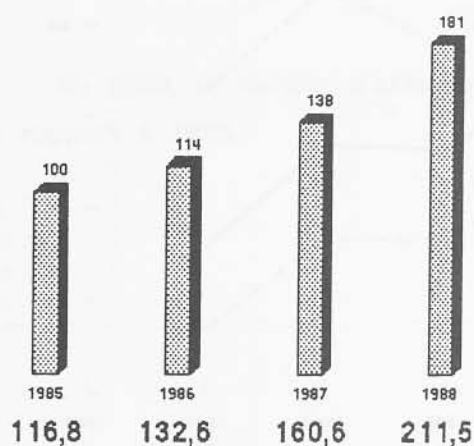
### Nombre d'entreprises



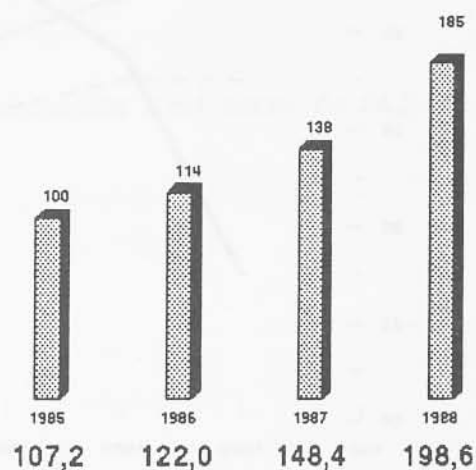
### Nombre d'établissements



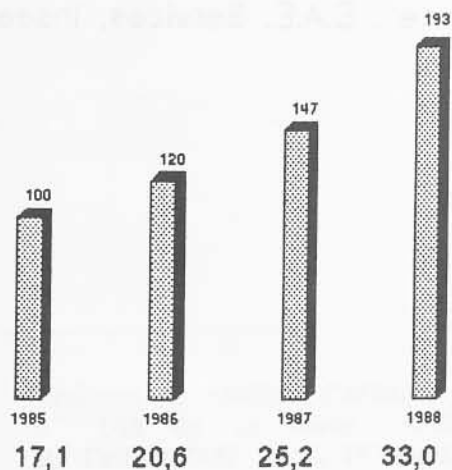
### Nombre de salariés au 31 décembre (en milliers)



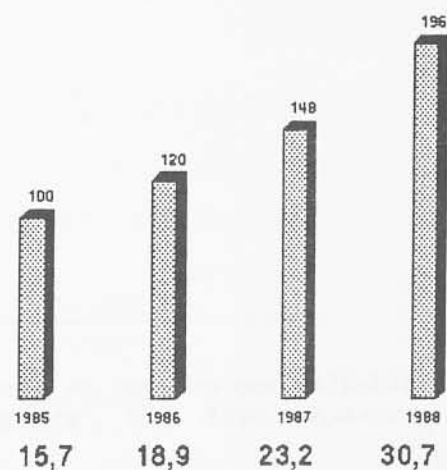
### Nombre d'intérimaires au 31 déc. (en milliers)



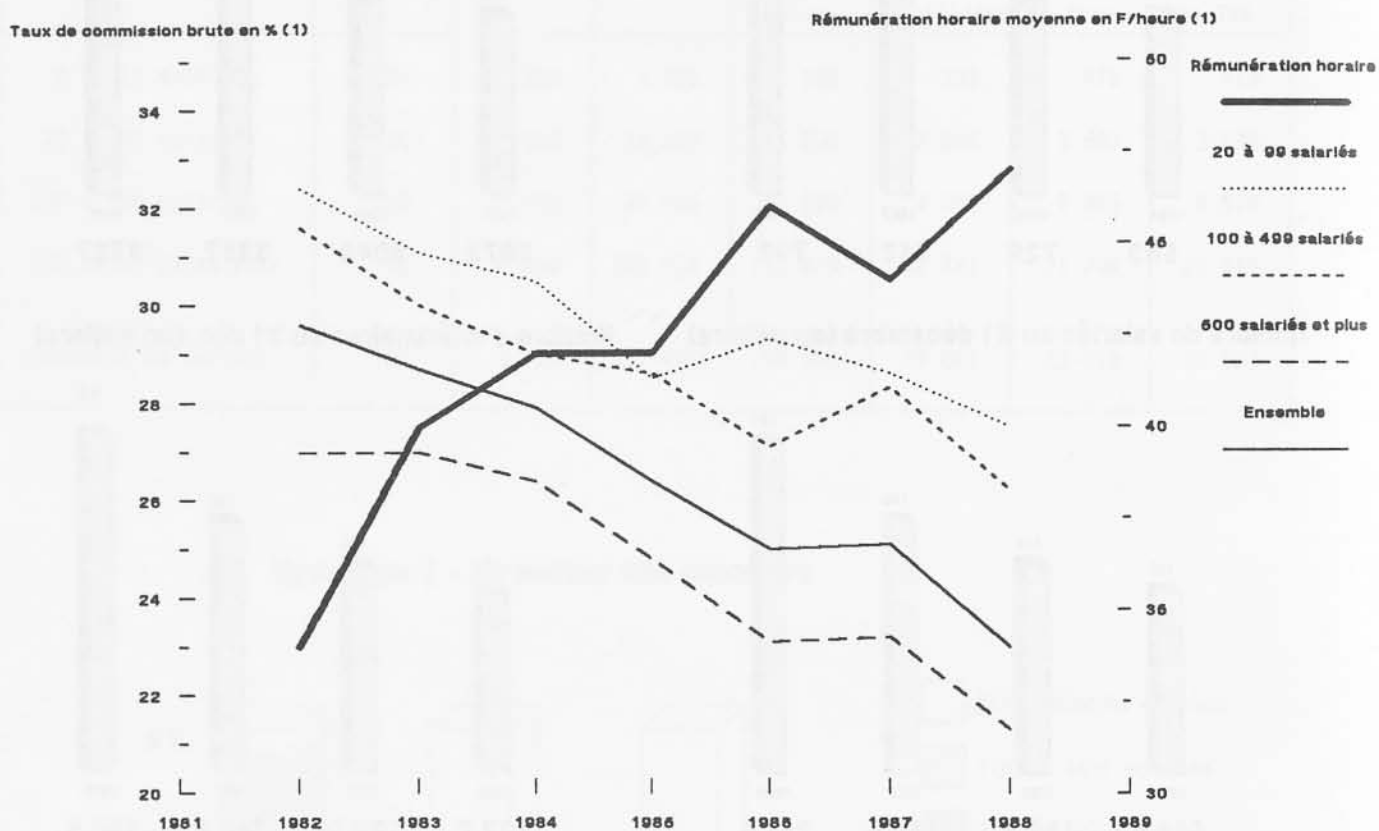
### Chiffre d'affaires (milliards de F)



### Valeur ajoutée (milliards de F)



**Graphique 2 - Evolution du taux de commission brute et de la rémunération horaire moyenne (tous salariés) sur la période 1982-1988**



(1) valeurs calculées sur les entreprises de 20 salariés et plus au 31.12.88

Source : E.A.E. Services, Insee



#### 4. Perspectives : le travail temporaire en 1989, source CA3

Le Département des activités tertiaires de l'INSEE exploite les bordereaux de déclarations mensuelles de chiffre d'affaires pour les activités relevant du commerce et de certains services (1).

Les indices mensuels de chiffre d'affaires sont publiés tous les mois dans la collection "Informations Rapides - Série T", sous deux formes : bruts et corrigés des variations saisonnières.

A partir de cette source, on peut déterminer le taux d'accroissement annuel du chiffre d'affaires au cours de l'année 1989 pour le secteur du travail temporaire ; cette source ne prend pas en compte l'accroissement du chiffre d'affaires qui résulte des créations d'entreprises.

En 1989, le chiffre d'affaires du travail temporaire s'est accru de 34,3 % par rapport à 1988.

---

(1) "Indices de chiffre d'affaires dans le commerce et les services 1976-1984", n° 163 de la série "Archives et Documents", mai 1986. Auteurs : R. DEPOUTOT, M.L. HONNIBALL, INSEE.

# ECONOMIE



## STATISTIQUE

REVUE MENSUELLE DE L'INSEE

Des dossiers complets et des articles d'actualité

Les meilleurs experts du domaine

Le chapeau : un panorama complet du thème

Des références incontestables, des sources fiables

Une présentation claire une grande lisibilité

Des graphiques clairs et commentés

Des encadrés pour les définitions et la méthodologie

Dans chaque article les dernières données disponibles

Une bibliographie détaillée

**COMPÉTITIVITÉ**

**L'image des produits de grande consommation à l'étranger**  
Une qualité appréciée mais une promotion insuffisante

*Le prix des produits français augmente directement dans la décision d'acheter des importateurs étrangers mais il n'a pas le seul déterminant de la compétitivité. La qualité, la promotion ou l'adaptation du produit sont aussi des critères de compétitivité. Ces caractéristiques sont bien souvent subjectives : une enquête a été menée auprès de 2 000 importateurs étrangers pour cerner l'image des produits français de grande consommation en dehors de la compétitivité.*

*L'offre française possède deux points forts : la qualité mais aussi la capacité à innover. En revanche, la promotion, la commercialisation et l'adaptation du produit au marché sont jugés assez défavorables par les importateurs étrangers. Le produit français est leader dans le domaine de l'hygiène-déodorant mais aussi dans l'équipement sportif ou il devance les produits allemands et italiens.*

*L'Italie est notre principal concurrent. Le produit français est leader en Amérique du Sud et en Espagne. Au Moyen-Orient, bien placé dans la CEE hors RFA, il est le plus mal vu dans le reste de l'Europe.*

**Graphique 1**  
Des secteurs monopolistiques aux secteurs concurrentiels\*

**Une enquête d'image**

Quelle image ont-ils de nos produits de grande consommation à l'étranger ? Plus qu'un simple sondage de conjoncture, nous avons voulu connaître les raisons de la compétitivité ou de la non-compétitivité de nos produits de grande consommation en dehors de la France.

**BIBLIOGRAPHIE**

1987 - *Le Commerce International*, n° 10, mai 1988.

1987 - *Revue de la Recherche Economique*, n° 10, mai 1988.

1987 - *Revue de la Recherche Economique*, n° 10, mai 1988.

1987 - *Revue de la Recherche Economique*, n° 10, mai 1988.

1987 - *Revue de la Recherche Economique*, n° 10, mai 1988.

1987 - *Revue de la Recherche Economique*, n° 10, mai 1988.

1987 - *Revue de la Recherche Economique*, n° 10, mai 1988.

1987 - *Revue de la Recherche Economique*, n° 10, mai 1988.

1987 - *Revue de la Recherche Economique*, n° 10, mai 1988.

1987 - *Revue de la Recherche Economique*, n° 10, mai 1988.

Les derniers dossiers parus :  
• mai - Les déséquilibres internationaux  
• juin - L'avenir du financement des retraites



**ABONNEMENTS**  
A retourner à INSEE - CNGP - BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

Veillez enregistrer mon abonnement à ECONOMIE ET STATISTIQUE pour 1 an (11 numéros) au prix de **375 F**

NOM ou RAISON SOCIALE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] COMMUNE \_\_\_\_\_ PAYS \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement à l'ordre de L'INSEE

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_



2. Présentation des données de base

Chapitre	Titre	Page
1	Introduction	1
2	Présentation des données de base	2
3	Présentation des données de base	3
4	Présentation des données de base	4
5	Présentation des données de base	5
6	Présentation des données de base	6
7	Présentation des données de base	7
8	Présentation des données de base	8
9	Présentation des données de base	9
10	Présentation des données de base	10
11	Présentation des données de base	11
12	Présentation des données de base	12
13	Présentation des données de base	13
14	Présentation des données de base	14
15	Présentation des données de base	15
16	Présentation des données de base	16
17	Présentation des données de base	17
18	Présentation des données de base	18
19	Présentation des données de base	19
20	Présentation des données de base	20
21	Présentation des données de base	21
22	Présentation des données de base	22
23	Présentation des données de base	23
24	Présentation des données de base	24
25	Présentation des données de base	25
26	Présentation des données de base	26
27	Présentation des données de base	27
28	Présentation des données de base	28
29	Présentation des données de base	29
30	Présentation des données de base	30
31	Présentation des données de base	31
32	Présentation des données de base	32
33	Présentation des données de base	33
34	Présentation des données de base	34
35	Présentation des données de base	35
36	Présentation des données de base	36
37	Présentation des données de base	37
38	Présentation des données de base	38
39	Présentation des données de base	39
40	Présentation des données de base	40
41	Présentation des données de base	41
42	Présentation des données de base	42
43	Présentation des données de base	43
44	Présentation des données de base	44
45	Présentation des données de base	45
46	Présentation des données de base	46
47	Présentation des données de base	47
48	Présentation des données de base	48
49	Présentation des données de base	49
50	Présentation des données de base	50
51	Présentation des données de base	51
52	Présentation des données de base	52
53	Présentation des données de base	53
54	Présentation des données de base	54
55	Présentation des données de base	55
56	Présentation des données de base	56
57	Présentation des données de base	57
58	Présentation des données de base	58
59	Présentation des données de base	59
60	Présentation des données de base	60
61	Présentation des données de base	61
62	Présentation des données de base	62
63	Présentation des données de base	63
64	Présentation des données de base	64
65	Présentation des données de base	65
66	Présentation des données de base	66
67	Présentation des données de base	67
68	Présentation des données de base	68
69	Présentation des données de base	69
70	Présentation des données de base	70
71	Présentation des données de base	71
72	Présentation des données de base	72
73	Présentation des données de base	73
74	Présentation des données de base	74
75	Présentation des données de base	75
76	Présentation des données de base	76
77	Présentation des données de base	77
78	Présentation des données de base	78
79	Présentation des données de base	79
80	Présentation des données de base	80
81	Présentation des données de base	81
82	Présentation des données de base	82
83	Présentation des données de base	83
84	Présentation des données de base	84
85	Présentation des données de base	85
86	Présentation des données de base	86
87	Présentation des données de base	87
88	Présentation des données de base	88
89	Présentation des données de base	89
90	Présentation des données de base	90
91	Présentation des données de base	91
92	Présentation des données de base	92
93	Présentation des données de base	93
94	Présentation des données de base	94
95	Présentation des données de base	95
96	Présentation des données de base	96
97	Présentation des données de base	97
98	Présentation des données de base	98
99	Présentation des données de base	99
100	Présentation des données de base	100

DEUXIEME PARTIE

LES TABLEAUX DE RESULTATS

# ECONOMIE

## STATISTIQUE

ETUDE DE LA SITUATION ECONOMIQUE

Les dépenses  
comptes  
de l'Etat

Des dépenses  
de l'Etat

Les dépenses  
de l'Etat

Des dépenses  
de l'Etat

Les dépenses  
de l'Etat

Des dépenses  
de l'Etat

Les dépenses  
de l'Etat

Des dépenses  
de l'Etat

Les dépenses  
de l'Etat

Des dépenses  
de l'Etat

Les dépenses de l'Etat par :

1961 - 1962

1963 - 1964



INSEE  
17, Boulevard Haussmann  
75008 Paris  
Téléphone : 33.33.63.63.63

## 1. Présentation synoptique des tableaux

Numéro de tableau	Titre du tableau	Type de ventilation	Numéro de page
1	Données générales	Par nombre de salariés au 31.12	36
		Par nombre de personnes occupées	36
		Par nombre d'heures de travail salarié	37
2.1	Effectifs et rémunérations : données générales	Par nombre de salariés au 31.12	37
2.2	Effectifs salariés trimestriels, rémunérations et nombre d'heures travaillées	Par nombre de salariés au 31.12	38
		Par nombre de personnes occupées	38
2.3	Effectifs salariés permanents	Par nombre de salariés au 31.12	39
2.4	Effectifs salariés non permanents	Par nombre de salariés au 31.12	39
3.1	Données comptables - Principaux résultats	Par nombre de salariés au 31.12	40
3.2	Données comptables - Principaux ratios de gestion	Par nombre de personnes occupées	40
3.3	Comptes de résultat	Par nombre de salariés au 31.12	41
3.4	Entreprises de 20 salariés et plus: charges du compte de résultat rapportées à la marge	Par nombre de salariés au 31.12	43
3.5	Entreprises de 20 salariés et plus: ratios de gestion	Par nombre de salariés au 31.12	43
3.6	Ventilation des dépenses	Par nombre de salariés au 31.12	44
4	Ventilation des recettes	Par type de services vendus	44
5.1	Investissements et cessions : données générales	Par nombre de salariés au 31.12	45
5.2	Investissements - Répartition par nature	Par nombre de salariés au 31.12	45

TABLEAU 1

## DONNEES GENERALES

Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

Unité : Million de Francs

	Nombre total d'entreprises		Effectif salarié au 31 Décembre		Personnel occupé annuel moyen		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée		Investissements totaux réalisés	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Total	En %	Total	En %	Total	En %
ENSEMBLE DU SECTEUR.	793	100,0	211491	100,0	223356	100,0	33012,8	100,0	30686,5	100,0	199,4	100,0
dont												
0 A 19 SALARIES.	185	23,3	1489	0,7	2547	1,1	471,4	1,4	412,9	1,3	3,8	1,9
20 A 49 SALARIES.	167	21,1	5824	2,8	6861	3,1	1315,5	4,0	1187,5	3,9	10,1	5,0
50 A 99 SALARIES.	169	21,3	12395	5,9	13188	5,9	2292,9	6,9	2097,3	6,8	15,9	8,0
100 A 199 SALARIES.	149	18,8	20838	9,9	21049	9,4	3341,7	10,1	3045,5	9,9	22,4	11,2
200 A 499 SALARIES.	81	10,2	25106	11,9	24649	11,0	3883,3	11,8	3530,2	11,5	30,3	15,2
500 A 999 SALARIES.	19	2,4	12909	6,1	11855	5,3	1890,3	5,7	1752,1	5,7	9,2	4,6
1000 SALARIES ET PLUS.	23	2,9	132930	62,9	143205	64,1	19817,5	60,0	18660,9	60,8	107,6	54,0

Répartition des entreprises suivant le nombre de personnes occupées

Unité : Million de Francs

	Nombre total d'entreprises		Effectif salarié au 31 Décembre		Personnel occupé annuel moyen		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée		Investissements totaux réalisés	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Total	En %	Total	En %	Total	En %
ENSEMBLE DU SECTEUR.	793	100,0	211491	100,0	223356	100,0	33012,8	100,0	30686,5	100,0	199,4	100,0
dont												
1 A 19 PERS. OCCUPEES.	156	19,7	1228	0,6	1704	0,8	341,0	1,0	297,1	1,0	2,7	1,4
20 A 49 PERS. OCCUPEES.	172	21,7	5453	2,6	5811	2,6	1049,7	3,2	941,2	3,1	8,0	4,0
50 A 99 PERS. OCCUPEES.	196	24,7	14200	6,7	14443	6,5	2641,3	8,0	2414,5	7,9	19,9	10,0
100 A 199 PERS. OCCUPEES.	147	18,5	20773	9,8	20762	9,3	3272,0	9,9	2976,4	9,7	21,6	10,8
200 A 499 PERS. OCCUPEES.	83	10,5	26051	12,3	26073	11,7	4084,9	12,4	3713,6	12,1	30,7	15,4
500 A 999 PERS. OCCUPEES.	16	2,0	10856	5,1	11355	5,1	1806,5	5,5	1682,9	5,5	8,8	4,4
1000 PERS. OCCUPEES ET PLUS.	23	2,9	132930	62,9	143205	64,1	19817,5	60,0	18660,9	60,8	107,6	54,0

TABLEAU 1  
DONNEES GENERALES

Répartition des entreprises suivant le nombre d'heures de travail salarié

Unité : Million de Francs

	Nombre total d'entreprises		Effectif salarié au 31 Décembre		Personnel occupé annuel moyen		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée		Investissements totaux réalisés	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Total	En %	Total	En %	Total	En %
ENSEMBLE DU SECTEUR.	793	100,0	211491	100,0	223356	100,0	33012,8	100,0	30686,5	100,0	199,4	100,0
dont MOINS DE 10 000 HEURES.	57	7,2	197	0,1	319	0,1	80,3	0,2	69,6	0,2	0,4	0,2
10 000 A 39 000 HEURES.	129	16,3	1577	0,7	2218	1,0	358,9	1,1	315,5	1,0	3,4	1,7
40 000 A 99 000 HEURES.	177	22,3	7986	3,8	7649	3,4	1232,9	3,7	1108,0	3,6	10,5	5,3
100 000 A 199 000 HEURES.	181	22,8	14861	7,0	15074	6,7	2528,9	7,7	2322,5	7,6	17,9	9,0
200 000 HEURES ET PLUS.	249	31,4	186870	88,4	198094	88,7	28811,9	87,3	26870,9	87,6	167,1	83,8

TABLEAU 2.1

EFFECTIFS ET REMUNERATIONS - DONNEES GENERALES

Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

	Nombre total d'entreprises	Effectif non salarié au 31 Décembre	Effectif salarié au 31 Décembre			Effectif salarié annuel moyen	Personnel occupé annuel moyen	Personnel occupé annuel moyen par entreprise	Nombre d'entreprises ayant des salariés	Rémunérations versées au cours de l'année (Millions de Frs.)	Montant des avantages en nature (Millions de Frs.)
			A temps plein	A temps partiel	Total						
ENSEMBLE DU SECTEUR.	793	675	114381	97110	211491	222681	223356	281,7	781	19020,5	39,8
dont 0 A 19 SALARIES.	185	214	1088	401	1489	2333	2547	13,8	173	236,1	0,1
20 A 49 SALARIES.	167	172	4017	1807	5824	6689	6861	41,1	167	721,9	6,6
50 A 99 SALARIES.	169	144	8685	3710	12395	13045	13189	78,0	169	1284,3	9,0
100 A 199 SALARIES.	149	96	13921	6917	20838	20953	21049	141,3	149	1853,0	9,0
200 A 499 SALARIES.	81	36	17025	8081	25106	24614	24650	304,3	81	2204,6	6,3
500 A 999 SALARIES.	19	7	8742	4167	12909	11849	11856	624,0	19	1088,1	0,7
1000 SALARIES ET PLUS.	23	6	60903	72027	132930	143199	143205	6226,3	23	11632,6	8,0

TABLEAU 2.2

## EFFECTIFS SALARIES TRIMESTRIELS , REMUNERATIONS , NOMBRE D'HEURES TRAVAILLEES

Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

	Nombre total d'entreprises	Effectif salarié au 31 Décembre	Effectif salarié par trimestre				Effectif salarié annuel moyen	Millier d'heures de travail salarié		Rémunérations		
			Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre		Total	par personnel salarié annuel moyen	en millions de francs	par salarié annuel moyen (Mlr Frs)	par heure de travail salarié (en Frs)
ENSEMBLE DU SECTEUR.	793	211491	188969	230355	243481	227920	222681	405477	1,8	19020,5	85,4	47
0 A 19 SALARIES.	185	1489	2096	2707	2899	1630	2333	4246	1,8	236,1	101,2	56
20 A 49 SALARIES.	167	5824	5982	7021	7452	6301	6689	12550	1,9	721,9	107,9	58
50 A 99 SALARIES.	169	12395	11695	13314	14328	12842	13045	24526	1,9	1284,3	98,5	52
100 A 199 SALARIES.	149	20838	18345	20878	22993	21596	20953	37052	1,8	1853,0	88,4	50
200 A 499 SALARIES.	81	25106	20890	25019	27037	25508	24614	42608	1,7	2204,6	89,6	52
500 A 999 SALARIES.	19	12909	10067	11839	13085	12404	11849	21209	1,8	1088,1	91,8	51
1000 SALARIES ET PLUS.	23	132930	119894	149577	155687	147639	143199	263286	1,8	11632,6	81,2	44

Répartition des entreprises suivant le nombre de personnes occupées

	Nombre total d'entreprises	Effectif salarié au 31 Décembre	Effectif salarié par trimestre				Effectif salarié annuel moyen	Millier d'heures de travail salarié		Rémunérations		
			Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre		Total	par personnel salarié annuel moyen	en millions de francs	par salarié annuel moyen (Mlr Frs)	par heure de travail salarié (en Frs)
ENSEMBLE DU SECTEUR.	793	211491	188969	230355	243481	227920	222681	405477	1,8	19020,5	85,4	47
1 A 19 PERS. OCCUPEES.	156	1228	1266	1551	2106	1198	1530	2935	1,9	169,1	110,5	58
20 A 49 PERS. OCCUPEES.	172	5453	5138	5998	5999	5416	5638	10282	1,8	579,1	102,7	56
50 A 99 PERS. OCCUPEES.	196	14200	12201	14122	16192	14552	14267	27335	1,9	1463,0	102,5	54
100 A 199 PERS. OCCUPEES.	147	20773	18114	20925	22427	21153	20655	36313	1,8	1808,3	87,5	50
200 A 499 PERS. OCCUPEES.	83	26051	22418	26649	28734	26373	26044	44577	1,7	2327,8	89,4	52
500 A 999 PERS. OCCUPEES.	16	10856	9938	11533	12336	11589	11349	20749	1,8	1040,7	91,7	50
1000 PERS. OCCUP. ET PLUS.	23	132930	119894	149577	155687	147639	143199	263286	1,8	11632,6	81,2	44



TABLEAU 2.3

EFFECTIFS SALARIES PERMANENTS TRIMESTRIELS ET LEURS REMUNERATIONS  
Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

	Nombre total d'entreprises	Effectif salarié permanent au 31 Décembre	Effectif salarié permanent par trimestre				Effectif salarié permanent annuel moyen	Rémunérations		Avantages en nature en millions de Francs
			Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre		en millions de Francs	par personnel salarié permanent annuel moyen (en Mlr de F)	
ENSEMBLE DU SECTEUR. dont	793	12925	11718	12267	12818	12842	12411	1787,1	144,0	13,0
0 A 19 SALARIES.	185	331	305	318	341	316	320	35,2	109,9	0,1
20 A 49 SALARIES.	167	607	577	596	692	614	620	97,6	157,4	1,8
50 A 99 SALARIES.	169	912	853	899	918	925	899	162,5	180,8	0,4
100 A 199 SALARIES.	149	1330	1251	1300	1354	1360	1316	226,3	171,9	1,7
200 A 499 SALARIES.	81	1585	1396	1467	1591	1600	1514	237,8	157,1	0,3
500 A 999 SALARIES.	19	811	746	790	782	811	782	126,2	161,4	0,7
1000 SALARIES ET PLUS.	23	7349	6590	6897	7140	7216	6961	901,6	129,5	8,0

TABLEAU 2.4

EFFECTIFS SALARIES NON PERMANENTS TRIMESTRIELS ET LEURS REMUNERATIONS  
Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

	Nombre total d'entreprises	Effectif salarié non permanent au 31 Décembre	Effectif salarié non permanent par trimestre				Effectif salarié non permanent annuel moyen	Rémunérations		Avantages en nature en millions de Francs
			Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre		en millions de Francs	par personnel salarié non permanent annuel moyen (en Mlr de F)	
ENSEMBLE DU SECTEUR. dont	793	198566	177251	218088	230663	215078	210270	17233,4	82,0	26,8
0 A 19 SALARIES.	185	1158	1791	2389	2558	1314	2013	200,9	99,8	0,0
20 A 49 SALARIES.	167	5217	5405	6425	6760	5687	6069	624,3	102,9	4,8
50 A 99 SALARIES.	169	11483	10842	12415	13410	11917	12146	1121,8	92,4	8,6
100 A 199 SALARIES.	149	19508	17094	19578	21639	20236	19637	1626,7	82,8	7,3
200 A 499 SALARIES.	81	23521	19494	23552	25446	23908	23100	1966,8	85,1	6,0
500 A 999 SALARIES.	19	12098	9321	11049	12303	11593	11067	961,9	86,9	0,0
1000 SALARIES ET PLUS.	23	125581	113304	142680	148547	140423	136239	10731,0	78,8	0,0

TABLEAU 3.1

## DONNEES COMPTABLES - PRINCIPAUX RESULTATS

Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

Unité : Million de Francs

	Nombre total d'entreprises	Chiffre d'affaires	Achats pour la revente	Sous-traitance, prestations rétrocédées	Autres dépenses	Variation des stocks	Marge	Valeur ajoutée
ENSEMBLE DU SECTEUR.	793	33012,8	1,2	212,5	2111,4	- 1,3	32797,9	30686,5
dont								
0 A 19 SALARIES.	185	471,4	0,0	2,9	55,6	0,0	468,5	412,9
20 A 49 SALARIES.	167	1315,5	0,7	7,3	120,2	0,1	1307,7	1187,5
50 A 99 SALARIES.	169	2292,9	0,1	9,3	186,5	0,2	2283,8	2097,3
100 A 199 SALARIES.	149	3341,7	0,3	25,0	269,5	- 1,5	3315,0	3045,5
200 A 499 SALARIES.	81	3883,4	0,0	28,2	325,0	0,0	3855,2	3530,2
500 A 999 SALARIES.	19	1890,3	0,0	11,8	126,5	0,0	1878,6	1752,1
1000 SALARIES ET PLUS.	23	19817,5	0,2	128,1	1028,3	- 0,1	19689,2	18660,9

TABLEAU 3.2

## DONNEES COMPTABLES - PRINCIPAUX RATIOS DE GESTION

Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

Unité : Millier de Francs

	Chiffre d'affaires moyen			Marge moyenne			Valeur ajoutée moyenne		
	Par entreprise	Par personne occupée	Pour 1000 heures de travail salarié	Par entreprise	Par personne occupée	Pour 1000 heures de travail salarié	Par entreprise	Par personne occupée	Pour 1000 heures de travail salarié
ENSEMBLE DU SECTEUR.	41630,3	147,8	81,4	41359,3	146,8	80,9	38696,7	137,4	75,7
dont									
1 A 19 PERS. OCCUPEES.	2185,7	200,1	116,2	2168,2	198,5	115,2	1904,4	174,3	101,2
20 A 49 PERS. OCCUPEES.	6102,7	180,6	102,1	6059,9	179,3	101,4	5472,3	162,0	91,5
50 A 99 PERS. OCCUPEES.	13476,0	182,9	96,6	13424,8	182,2	96,3	12318,7	167,2	88,3
100 A 199 PERS. OCCUPEES.	22258,3	157,6	90,1	22088,2	156,4	89,4	20247,6	143,4	82,0
200 A 499 PERS. OCCUPEES.	49216,3	156,7	91,6	48843,3	155,5	90,9	44741,8	142,4	83,3
500 A 999 PERS. OCCUPEES.	112904,5	159,1	87,1	112247,5	158,2	86,6	105179,8	148,2	81,1
1000 PERS. OCCUP. ET PLUS.	861631,4	138,4	75,3	856051,2	137,5	74,8	811342,2	130,3	70,9

TABLEAU 3.3

## COMPTES DE RESULTAT (Montants nets hors T.V.A.)

ACTIVITE PRINCIPALE - 7713 - Prestation temporaire de personnel  
Entreprises de 20 salariés et plus

Unité : million de Francs

ACTIVITE PRINCIPALE - 7713 - Prestation temporaire de personnel  
Entreprises de 20 à 99 salariés

Unité : million de Francs

CHARGES		PRODUITS		CHARGES		PRODUITS	
Achats de marchandises	2,1	Ventes de marchandises	628,6	Achats de marchandises	1,1	Ventes de marchandises	89,6
Variations de stocks de marchandises (1) :	- 0,1	Production de biens vendue	60,9	Variations de stocks de marchandises (1) :	- 0,1	Production de biens vendue	23,6
Achats de matières premières et autres approvisionnements	10,3	Production de services vendue	31847,3	Achats de matières premières et autres approvisionnements	3,8	Production de services vendue	3491,3
Variations de stocks de matières premières(1) :	- 0,1	Chiffre d'affaires net :	32536,8	Variations de stocks de matières premières(1) :	- 0,2	Chiffre d'affaires net :	3604,5
Autres achats et charges externes	2254,2	Production stockée (2) :	- 1,4	Autres achats et charges externes	319,0	Production stockée (2) :	0,0
Impôts et taxes	793,9	Production immobilisée	4,7	Impôts et taxes	88,6	Production immobilisée	4,0
Salaires et traitements	19650,9	Subventions d'exploitation	4,4	Salaires et traitements	2140,4	Subventions d'exploitation	1,3
Charges sociales	7974,7	Reprise sur provisions et amortissements, transferts de charges	150,5	Charges sociales	866,3	Reprise sur provisions et amortissements, transferts de charges	29,0
Dotations d'exploitation		Autres produits	66,1	Dotations d'exploitation		Autres produits	8,6
. Amortissements sur immobilisations	129,7			. Amortissements sur immobilisations	16,2		
. Provisions sur immobilisations	6,6			. Provisions sur immobilisations	0,3		
. Provisions sur actif circulant	152,0			. Provisions sur actif circulant	20,0		
. Provisions sur risques et charges	37,7			. Provisions sur risques et charges	10,2		
Autres charges	176,6			Autres charges	16,9		
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>51188,5</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>32761,1</b>	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3482,6</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3647,4</b>
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun	0,7	Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun	0,4	Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun	0,0	Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun	0,2
Charges financières	326,5	Produits financiers	60,2	Charges financières	38,3	Produits financiers	9,7
Charges exceptionnelles	172,3	Produits exceptionnels	150,5	Charges exceptionnelles	21,7	Produits exceptionnels	13,8
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	153,3			Participation des salariés aux fruits de l'expansion	1,5		
Impôts sur les bénéfices	493,2			Impôts sur les bénéfices	46,1		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>52534,5</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>32972,2</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3590,2</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3671,1</b>
Solde créditeur (bénéfice)	637,7	Solde débiteur (perte)		Solde créditeur (bénéfice)	80,9	Solde débiteur (perte)	

(1) Stock initial moins stock final ; (2) Stock final moins stock initial.



TABLEAU 3.4

## ENTREPRISES DE 20 SALARIES ET PLUS : CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT RAPPORTEES A LA MARGE

Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

Unité : en %

	Achats de matières consommables	Frais généraux					Frais de personnel	Impôts et taxes (sauf TVA)	Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions	Résultat d'exploitation
		Locations	Crédit bail	Travail temporaire	Autres frais	Total des frais généraux					
ENSEMBLE DU SECTEUR. dont	0,2	0,7	0,1	0,1	5,4	6,2	85,5	2,5	1,0	1,0	4,9
20 A 49 SALARIES.	0,3	0,9	0,2	0,3	7,4	8,9	83,3	2,6	0,9	1,6	4,2
50 A 99 SALARIES.	0,3	0,7	0,2	0,0	7,0	7,9	84,0	2,4	1,1	1,1	4,8
100 A 199 SALARIES.	0,4	0,7	0,1	0,0	6,9	7,8	83,8	2,5	1,2	1,1	4,8
200 A 499 SALARIES.	0,3	0,6	0,1	0,0	7,4	8,2	84,1	2,4	1,2	1,2	4,3
500 A 999 SALARIES.	0,2	0,7	0,1	0,5	5,3	6,5	86,4	2,5	0,9	0,8	4,1
1000 SALARIES ET PLUS.	0,1	0,6	0,0	0,1	4,4	5,1	86,2	2,5	1,0	0,9	5,1

TABLEAU 3.5

## ENTREPRISES DE 20 SALARIES ET PLUS : RATIOS DE GESTION

Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

	Charges de personnel ----- Valeur ajoutée (en %)	Dotations aux amortissements ----- Valeur ajoutée (en %)	Résultat d'exploitation ----- Valeur ajoutée (en %)	Charges financières ----- Valeur ajoutée (en %)	Résultat de l'exercice ----- Valeur ajoutée (en %)	Investissements ----- Valeur ajoutée (en %)
ENSEMBLE DU SECTEUR. dont	91,3	0,4	5,2	1,1	2,1	0,6
20 A 49 SALARIES.	91,7	0,5	4,7	1,0	2,3	0,8
50 A 99 SALARIES.	91,4	0,5	5,2	1,2	2,6	0,8
100 A 199 SALARIES.	91,2	0,4	5,2	1,3	2,4	0,7
200 A 499 SALARIES.	91,8	0,4	4,7	1,3	1,8	0,9
500 A 999 SALARIES.	92,6	0,4	4,4	1,0	1,6	0,5
1000 SALARIES ET PLUS.	91,0	0,4	5,4	1,0	2,1	0,6

TABLEAU 3.6

## VENTILATION DES DEPENSES

Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

Unité : Million de Francs

	Achats pour revente	Achats de matières consommables	Sous-traitance, prestations rétrocédées	Locations mobilières et immobilières	Crédit-bail	Travail temporaire	Autres dépenses	Total des dépenses
ENSEMBLE DU SECTEUR.	1,2	62,0	212,5	216,4	24,9	26,4	1781,7	2325,1
dont								
0 A 19 SALARIES.	0,0	1,7	2,9	5,4	0,8	0,4	47,3	58,5
20 A 49 SALARIES.	0,7	4,1	7,3	11,9	3,2	3,9	97,1	128,1
50 A 99 SALARIES.	0,1	7,2	9,3	15,0	3,4	0,2	160,6	195,8
100 A 199 SALARIES.	0,3	11,7	25,0	23,0	4,3	0,4	230,1	294,7
200 A 499 SALARIES.	0,0	10,5	28,2	24,9	4,0	0,5	285,0	353,1
500 A 999 SALARIES.	0,0	4,1	11,8	12,8	1,5	9,0	99,1	138,2
1000 SALARIES ET PLUS.	0,2	22,7	128,1	123,5	7,6	12,1	862,5	1156,5

TABLEAU 4

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Unité : Million de Francs

7713. Prestation temporaire de personnel .....	33 012,8
Autres .....	--
TOTAL .....	33 012,8

TABLEAU 5.1

## INVESTISSEMENTS ET CESSIIONS - DONNEES GENERALES

Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

	Nombre total d'entreprises	Entreprises ayant investi		Investissements réalisés ( en millions de Frs.)		Investissement moyen par personne occupée ( en milliers de Francs )	Investissement ----- Valeur ajoutée ( en % )	Entreprises ayant cédé		Montant des cessions (millions de Frs.)	Investissements nets (millions de Frs.)
		Nombre	en %	Montant total	Formation brute de capital fixe			Nombre	en %		
ENSEMBLE DU SECTEUR.	793	580	73,1	199,4	188,3	0,9	0,6	241	30,4	17,4	181,9
dont											
0 A 19 SALARIES.	185	71	38,4	3,8	3,6	1,5	0,9	20	10,8	0,5	3,4
20 A 49 SALARIES.	167	111	66,5	10,1	9,7	1,5	0,8	43	25,7	0,9	9,2
50 A 99 SALARIES.	169	141	83,4	15,9	13,9	1,2	0,8	66	39,1	1,8	14,1
100 A 199 SALARIES.	149	137	91,9	22,4	20,3	1,1	0,7	50	33,6	2,3	20,2
200 A 499 SALARIES.	81	78	96,3	30,3	27,1	1,2	0,9	37	45,7	7,3	23,0
500 A 999 SALARIES.	19	19	100,0	9,2	9,2	0,8	0,5	7	36,8	0,5	8,7
1000 SALARIES ET PLUS.	23	23	100,0	107,6	104,5	0,8	0,6	18	78,3	4,2	103,4

TABLEAU 5.2

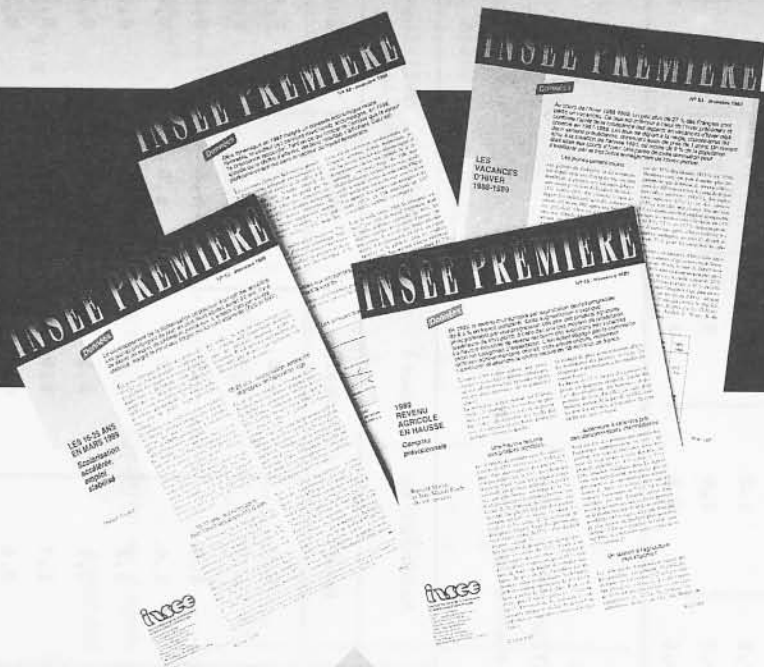
## INVESTISSEMENTS - REPARTITION PAR NATURE

Répartition des entreprises suivant le nombre de salariés au 31.12

Unité : Million de Francs

	Terrains	Bâtiments et ouvrages existants	Constructions neuves, génie civil, agencements et installations	Matériel de transport		Matériel, outillage, mobilier		Total des investissements
				Neuf	Occasion	Neuf	Occasion	
ENSEMBLE DU SECTEUR.	0,7	2,6	45,9	20,6	6,2	121,7	1,6	199,4
dont								
0 A 19 SALARIES.	0,0	0,0	0,7	0,9	0,2	2,0	0,0	3,8
20 A 49 SALARIES.	0,0	0,0	3,6	1,8	0,2	4,3	0,2	10,1
50 A 99 SALARIES.	0,5	0,5	3,8	1,4	0,7	8,6	0,4	15,9
100 A 199 SALARIES.	0,0	0,2	5,8	3,2	1,2	11,2	0,7	22,4
200 A 499 SALARIES.	0,0	0,0	6,7	3,7	3,1	16,7	0,1	30,3
500 A 999 SALARIES.	0,0	0,0	3,2	1,0	0,0	5,0	0,0	9,2
1000 SALARIES ET PLUS.	0,2	1,9	22,0	8,6	0,9	73,9	0,1	107,6

# INSEE PREMIERE



**4 PAGES  
D'INFORMATIONS  
ECONOMIQUES  
ET SOCIALES**

**60 fois  
par an sur  
votre bureau  
les derniers  
résultats  
des ETUDES  
de l'INSEE.**

**LA PRIMEUR  
DE L'INFORMATION  
COMMENTEE PAR  
LES MEILLEURS EXPERTS**

**Quelques thèmes traités :**  
L'intérim, un secteur en expansion -  
Embellie sur le verre - Au cœur des patrimoines -  
La participation électorale - Les besoins en  
logements neufs - 1989 : revenus agricoles en hausse.

**BON DE COMMANDE**

**Je désire recevoir :**

\_\_\_\_\_ x INSEE PREMIERE Abonnement 1 an 60 n° 400 F

**TOTAL** \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

**A retourner avec votre règlement à INSEE CNGP - BP 2718 80027 AMIENS CEDEX**

**insee**

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES



Introduction

Le présent rapport a été préparé en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Les renseignements divulgués dans ce rapport sont ceux qui ont été fournis par les personnes ou les organismes mentionnés dans le rapport. Le présent rapport ne constitue pas une recommandation de la Commission de l'accès à l'information. Les renseignements divulgués dans ce rapport sont ceux qui ont été fournis par les personnes ou les organismes mentionnés dans le rapport. Le présent rapport ne constitue pas une recommandation de la Commission de l'accès à l'information.

TROISIEME PARTIE

La présente partie du rapport a été préparée en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Les renseignements divulgués dans ce rapport sont ceux qui ont été fournis par les personnes ou les organismes mentionnés dans le rapport. Le présent rapport ne constitue pas une recommandation de la Commission de l'accès à l'information.

PRESENTATION GENERALE DE L'ENQUETE

Nom de la personne interrogée	Date de l'entrevue	Durée de l'entrevue
Nom de la personne interrogée	Date de l'entrevue	Durée de l'entrevue
Nom de la personne interrogée	Date de l'entrevue	Durée de l'entrevue

PROPOSITION GÉNÉRALE DE LA COMMISSION

60 fois  
par an sur  
un bureau  
des données  
résultats  
des ETUDES  
de l'INSEE

PROPOSITION GÉNÉRALE DE LA COMMISSION  
DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES  
ET SOCIALES

Quelques thèmes traités  
L'immigration, un secteur en expansion  
L'habitat - Au cœur des problèmes  
La participation électorale - Les besoins de  
logement - 1959 : revenus agricoles en hausse

PROPOSITION GÉNÉRALE DE LA COMMISSION  
DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES  
ET SOCIALES

Form with fields for Name, Address, and other details.

## 1. Historique

Dernière née des enquêtes annuelles d'entreprise (EAE), l'enquête Services de l'INSEE a été lancée pour la première fois en 1982 sur l'exercice comptable de 1981 et concernait les seuls secteurs de la publicité et de l'ingénierie. Le champ couvert a été élargi les années suivantes. Depuis l'exercice 1983 l'ensemble des services marchands, à l'exclusion de la santé et de quelques services récréatifs et culturels, est interrogé (voir présentation des résultats page 57). Dès lors l'enquête a été reconduite pratiquement à l'identique, avec cependant une dernière modification introduite à partir de l'exercice 1988 : certains services dits "de proximité" (exemples : hôtels, restaurants, cafés, architectes, coiffeurs, teinturiers,...) ont été interrogés suivant un plan de sondage régionalisé. L'EAE restant une enquête d'entreprise, cette régionalisation partielle admet certaines limites. Pour l'intérim, il est évident qu'il n'y a pas lieu de parler de régionalisation tant qu'il n'existe pas d'enquête auprès des établissements.

Exhaustive pour les entreprises de 20 salariés et plus, l'enquête est effectuée au moyen d'un sondage pour celles qui ont moins de 20 salariés. Le taux de sondage varie de 1 à 1/100ème en fonction de la taille, du secteur d'activité et, depuis 1988, de la région d'implantation. Le tableau ci-dessous donne la taille de l'échantillon pour l'EAE Services relative à 1988.

### NOMBRE D'ENTREPRISES INTERROGÉES

	0 à 19 salariés	20 salariés et plus	TOTAL
Ensemble des services marchands	76 730	15 973	92 703



## 2. Compte rendu de réalisation pour l'intérim

### Bilan de l'enquête

Le fichier de lancement comptait 951 entreprises : 356 de moins de 20 salariés, 595 de 20 salariés et plus.

A l'issue de la collecte, un certain nombre d'entreprises n'avaient pas répondu. Une enquête de vérification d'existence a été effectuée auprès de ces entreprises non répondantes afin d'explicitier les causes de non-réponse. A la fin des opérations le taux de "non réponse" (aucune nouvelle de l'entreprise) s'est élevé à 8,7 % auquel il faut ajouter 3,6 % d'entreprises ayant cessé leur activité au cours de l'année et n'ayant pas répondu à l'enquête, et 3,7 % d'entreprises dont les dossiers étaient inexploitable ou encore qui ont été autorisées à ne pas répondre à l'enquête.

Bien que retournés, 14 % des questionnaires n'ont pas donné lieu à exploitation, les entreprises étant en cessation d'activité (5,4 %), ou hors champ de l'EAE Services et ne pouvant répondre dans le cadre du questionnaire (0,8 %), ou encore étant en sommeil ou non encore actives...

Parmi les questionnaires relevant du secteur, 666 (70 %) ont été exploités, certains d'entre eux révélant des entreprises qui exercent en fait une autre activité. Au total, avant extrapolation des non-réponses, le nombre d'entreprises exploitées dans les tableaux de résultats s'élève à 646.

Après extrapolation, il y a 769 entreprises, soit 19 % de plus qu'avant extrapolation, mais en terme d'effectifs salariés au 31 décembre et de valeur ajoutée, la proportion est de 4 %. Après multiplication par le poids, inverse du taux de sondage, le nombre d'entreprises atteint 793.

On notera que les entreprises non répondantes ou à extrapoler sont pour l'essentiel des petites entreprises. Elles représentent plus de la moitié des extrapolations du secteur ; 60 % des petites unités (moins de 20 salariés) sont extrapolées.

## Qualité des résultats

A l'issue de la première saisie des questionnaires, ceux-ci sont "apurés" de manière à les rendre corrects ou, à défaut, redressables par traitements automatiques à partir de ratios... Les questionnaires passent dans une chaîne informatique qui effectue quelques centaines de contrôles et, en fonction des résultats, émet des messages qui indiquent les données non répondues, erronées ou présentant des anomalies. A l'aide de ces messages, le gestionnaire d'enquête effectue des mises à jour pour compléter ou rectifier le questionnaire, éventuellement en contactant l'entreprise par voie postale ou téléphonique. Pour chaque questionnaire, il y a autant d'itérations (contrôle informatique, diagnostic, mise à jour) qu'il est nécessaire.

A l'issue de l'apurement, 69 % des dossiers traités étaient "corrects", (12 % dès le premier contrôle et 53 % après le second) ; l'unique non-réponse ou erreur pouvant subsister, concernait, pour les seules SARL, les données sur les effectifs non salariés.

Les 31 % de dossiers restants ont eu une ou plusieurs données ajustées (rééquilibrage d'un équilibre) ou reconstituées compte tenu des non-réponses, erreurs, anomalies non traitées, subsistant à l'issue de l'apurement.

Les questionnaires ont été contrôlés (contrôle informatique puis contrôle et traitement par les gestionnaires) en moyenne 2,6 fois, chaque questionnaire étant contrôlé au moins une fois à l'issue de la saisie.

Lors des redressements, la plupart des reconstitutions de données ont concerné des petites entreprises. En dehors du cadre "effectif non salarié" très mal compris par les SARL (gérants majoritaires), les données les plus souvent invalidées et reconstituées sont, en pourcentage du nombre de "dossiers traités" :

- effectifs salariés permanents et leurs rémunérations	:	15 %
- prix de cession des investissements	:	13 %
- nombre d'heures travaillées	:	4 %
- investissements ou leurs ventilations	:	3 %
- total des dépenses ou sa ventilation	:	2 %
- rémunérations	:	1 %

Si l'on raisonne, non plus en termes de dossiers, mais en "montants" ou en quantité les taux de reconstitution deviennent :

- prix de cession des investissements : 6 %
- effectifs salariés permanents et leurs rémunérations : 5 %
- investissements ou leurs ventilations : 3 %

Pour les autres données, les taux de reconstitution sont négligeables.

The following table shows the results of the survey conducted in the year 1950.

The data indicates that the majority of respondents are in the age group of 20-30 years, and that the majority of respondents are male.

The results of the survey are as follows:

Age Group: 20-30 years (60%), 31-40 years (20%), 41-50 years (10%), 51-60 years (5%), 60+ years (5%).

Gender: Male (80%), Female (20%).

Education: High School (40%), College (30%), Graduate (20%), Post-graduate (10%).

Occupation: Unemployed (10%), Student (20%), Professional (30%), Managerial (20%), Other (20%).

Category	Percentage
Age Group: 20-30 years	60%
Age Group: 31-40 years	20%
Age Group: 41-50 years	10%
Age Group: 51-60 years	5%
Age Group: 60+ years	5%
Gender: Male	80%
Gender: Female	20%
Education: High School	40%
Education: College	30%
Education: Graduate	20%
Education: Post-graduate	10%
Occupation: Unemployed	10%
Occupation: Student	20%
Occupation: Professional	30%
Occupation: Managerial	20%
Occupation: Other	20%



### 3. Diffusion des résultats

Aussitôt disponibles, les résultats de l'enquête sont consultables dans les Observatoires Economiques Régionaux de l'INSEE. La publication sur "support papier" concerne quatre types de résultats :

#### 1 - Les résultats rapides

Ils présentent, dans la série "INSEE Première", les principaux ratios d'évolution à champ constant (chiffre d'affaires, effectifs,...). Ils sont publiés en octobre ou novembre.

#### 2 - Les premiers résultats

Ils sont publiés dès que le fichier d'enquête est validé. Ils concernent l'ensemble des secteurs et des entreprises de services et ils retracent leurs principales caractéristiques au niveau NAP 600. Ils sortent généralement en janvier-février, dans la série "INSEE Première".

#### 3 - Les principaux résultats

Les données sont publiées au niveau NAP 100 de l'enquête dans un volume d'"INSEE Résultats". Les tableaux "standards" reprennent, en ligne, plusieurs types de classifications : ventilation par niveau NAP 600 d'activité, ventilation par critère de taille des entreprises en nombre de salariés ou de personnes occupées. Les grands groupes de tableaux appartiennent à plusieurs catégories dont les cinq principales sont : Données générales, Effectifs et rémunérations, Données comptables, Ventilation des recettes, Investissements (voir les tableaux présentés dans cette brochure).

Cette publication peut être disponible en avril, mai ou juin suivant les années.

#### 4 - Les résultats détaillés

Ils sont présentés sous la même forme (\*) que les principaux résultats avec les mêmes types de tableaux. Ils sont disponibles, à partir du 15 avril au plus tôt ou du 15 mai au plus tard, dans tous les Observatoires économiques de l'INSEE.

---

(\*) il y a uniquement un tableau supplémentaire : le tableau 2.2 alors que l'ancien 2.2 des Premiers résultats devient le 2.3.

Par ailleurs des résultats sectoriels sont publiés à partir de juin et juillet dans la série "INSEE Résultats". Ainsi, pour l'exercice 1988, les secteurs donnant lieu à ces publications seront, outre l'intérim traité dans ce document : Publicité, Services informatiques.

Pour d'autres renseignements consulter la bibliographie, Annexe II.

#### 4. Les services marchands en 1988

Dans le tableau ci-contre on trouvera à la fois les résultats relatifs aux services en 1988 et le champ de l'enquête.

## Principales caractéristiques des services marchands en 1988

Secteur d'activité	Nombre d'entre- prises	Effectif non salaarié	Effectif salarié au 31-12		Salaires bruts	Chiffres d'affaires	Marge	Valeur ajoutée	Investis- sements
			Total	dont : temps partiel					
56. Récupération	4 820	5 150	18 876	1 2247	1 863	23 606	9 736	5 666	936
6501. Commerce de détail d'accessoires et d'équipements automobiles	2 693	2 938	12 197	1 085	1 079	8 636	3 321	2 266	301
6502. Commerce de détail de carburants et lubrifiants	9 863	12 555	24 334	3 613	2 020	17 676	6 328	4 224	294
6503. Vente et réparation de véhicules automobiles	23 266	24 799	197 429	8 059	19 674	318 607	63 740	44 812	5 312
6506. Réparation de véhicules automobiles	32 119	37 179	74 254	6 539	5 712	37 662	19 024	14 437	1 412
65. Réparation et commerce de l'automobile	67 941	77 471	308 214	19 296	28 485	382 581	92 413	65 739	7 319
6601. Réparation de chaussures et d'articles en cuir	5 679	6 095	2 821	275	194	1 338	1 175	787	84
6602. Réparation d'appareils électriques ménagers	5 959	6 584	8 816	876	750	4 044	2 661	1 820	150
6603. Réparation de montres et horloges de bijouterie	1 153	1 280	365	95	25	253	206	148	11
6604. Réparations non désignées ailleurs	1 878	2 097	5 059	357	467	1 970	1 041	1 040	77
66. Réparations diverses	14 669	16 056	17 061	1 603	1 437	7 605	5 522	3 795	321
6701. Restaurants et cafés-restaurants	68 667	87 721	204 870	48 005	15 013	73 342	48 685	33 774	6 738
6702. Cantines	231	231	1 524	355	107	431	237	174	42
6703. Traiteurs	1 165	1 391	52 794	13 752	3 837	13 815	8 022	6 338	362
6704. Débits de boissons (sans spectacle)	43 563	50 540	21 064	8 250	1 170	14 622	9 991	7 157	1 041
6705. Cafés-tabacs	13 689	17 943	12 586	3 947	759	8 621	6 055	4 639	520
6706. Débits de boissons avec spectacle	3 181	3 959	14 053	7 477	841	3 916	3 217	2 111	510
6707. Cafés associés à une autre activité	6 994	7 957	2 399	1 005	98	3 318	1 518	1 076	165
6708. Hôtels avec restaurant	21 475	27 634	107 267	15 925	8 630	40 607	30 815	19 838	4 524
6709. Hôtels sans restaurant	7 695	8 341	22 501	5 252	1 801	7 981	7 479	4 833	1 351
67. Hôtels-café-restaurants	166 660	205 717	439 058	103 968	32 255	166 654	116 018	79 940	15 252
7409. Agences de voyage	2 066	2 150	24 650	2 147	2 784	31 797	9 004	5 177	401
7701. Cabinets d'études techniques	15 922	16 920	104 300	7 101	16 276	64 847	45 078	30 093	1 901
7702. Cabinets d'études économiques et sociologiques	3 092	3 190	21 269	11 432	2 043	7 233	6 147	3 947	242
7703. Cabinets d'études informatiques et d'organisation	17 911	18 274	101 557	6 955	16 955	54 388	43 034	30 453	2 152
7704. Travaux à façon informatiques	3 571	3 784	40 319	1 950	5 449	21 911	18 429	10 640	1 445
7705. Cabinets d'architectes	19 442	22 322	25 511	5 469	2 807	16 346	12 882	9 298	472
7706. Cabinets de métreurs et géomètres	4 725	5 470	12 973	1 914	1 174	4 348	4 044	3 178	205
7707. Cabinets de conseils en information et documentation	3 802	4 217	13 237	3 304	1 684	8 391	6 566	3 360	454
7708. Cabinets juridiques et offices publics et ministériels	21 789	29 612	89 786	17 227	9 569	42 056	39 658	30 652	1 321
7709. Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière	12 840	12 182	91 772	10 285	12 899	32 026	30 034	24 217	988
7710. Créateurs et intermédiaires en publicité	10 715	11 738	69 337	26 623	7 532	61 478	22 617	15 247	810
7711. Régies publicitaires	1 349	1 491	19 078	1 751	2 666	25 980	9 614	6 212	541
7712. Travaux à façon divers	9 738	10 196	15 169	1 682	1 591	7 919	6 567	4 112	412
7713. Prestation temporaire de personnel	793	675	211 491	97 018	19 021	33 013	32 798	30 687	199
7714. Services divers rendus aux entreprises	25 095	38 428	161 514	26 978	16 972	62 615	51 129	30 980	2 802
77. Etudes, conseils, assistance	150 784	178 699	977 313	219 689	116 636	442 550	328 597	233 076	13 945
7802. Auxiliaires d'assurances	22 355	25 838	43 101	9 870	4 291	20 060	18 893	13 603	787
7901. Promotion immobilière	3 803	3 757	14 995	1 333	2 424	31 148	11 738	7 061	1 458
7902. Promotion en infrastructure	2 193	2 224	5 946	678	916	17 093	6 593	4 506	1 495
7903. Supports juridiques de programme	523	428	364	148	25	955	189	87	16
7904. Administration d'immeubles	4 133	3 905	26 546	3 312	3 336	11 054	10 230	6 856	1 552
7905. Administration d'infrastructures	522	325	5 647	597	707	3 925	3 198	1 947	632
7906. Agences immobilières	21 581	25 040	36 352	5 202	4 676	40 364	26 519	19 405	1 169
79. Promotion et sociétés immobilières	32 755	35 679	89 850	11 270	12 084	104 539	58 467	39 861	6 322
80. Locations mobilières	10 505	8 766	37 998	2 804	3 989	33 671	29 309	19 460	19 197
8111. Location de logements	4 215	2 714	78 357	15 391	6 542	68 616	58 198	39 824	39 576
8121. Location d'immeubles industriels et commerciaux	6 137	4 683	5 597	1 553	580	9 710	9 029	6 191	8 857
81. Locations immobilières	10 352	7 397	83 954	16 944	7 122	78 326	67 227	46 016	48 433
8601. Radiodiffusion et télévision	411	374	28 296	7 606	4 187	29 544	21 820	15 898	2 730
8602. Production de films	1 920	2 218	21 625	12 130	2 514	10 643	9 184	6 175	552
8603. Distribution de films	205	162	943	73	161	1 811	1 121	743	22
8604. Gestion de salles de cinéma	936	843	5 785	1 769	533	3 506	2 264	1 491	247
86. Activités cinématographiques	3 472	3 597	56 649	21 578	7 394	45 503	34 389	24 307	3 551
8701. Laverie - blanchisserie - teinturerie de détail	11 102	12 622	16 769	3 571	1 035	4 908	4 392	2 788	513
8702. Blanchisserie et teinturerie de gros	425	453	7 503	410	583	1 883	1 785	1 189	225
8703. Salons de coiffure	49 392	52 357	98 805	16 896	4 891	18 007	16 955	12 915	1 126
8704. Esthétique corporelle	7 511	7 859	4 709	1 203	242	2 172	1 487	901	136
8705. Services funéraires	2 291	2 539	15 921	3 527	1 420	6 155	4 263	2 961	202
8706. Studios de photographie	6 368	7 588	6 665	1 406	512	5 240	3 241	1 876	307
8707. Services personnels divers	7 280	7 600	3 179	1 544	175	1 531	1 399	841	90
8708. Services de nettoyage	7 845	8 587	188 907	103 709	8 691	19 076	18 270	15 303	550
8709. Enlèvement des ordures	519	449	18 188	569	1 675	6 867	6 270	4 006	809
8710. Autres services d'assainissement	907	911	9 175	437	959	3 264	2 973	2 007	272
87. Services divers marchands	93 640	100 965	369 821	133 322	20 183	69 104	61 033	44 787	4 229
Ensemble des services marchands	580 019	667 485	2 466 555	543 738	238 524	1 405 995	830 607	581 427	120 693

Source : Enquête annuelle d'entreprise de services, Insee.

Physical and Laboratory Services (Budget - 2007)

Item	Unit	Rate	Quantity	Total	Account	Department
100	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
101	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
102	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
103	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
104	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
105	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
106	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
107	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
108	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
109	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
110	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
111	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
112	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
113	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
114	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
115	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
116	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
117	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
118	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
119	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
120	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
121	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
122	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
123	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
124	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
125	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
126	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
127	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
128	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
129	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
130	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
131	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
132	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
133	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
134	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
135	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
136	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
137	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
138	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
139	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
140	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
141	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
142	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
143	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
144	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
145	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
146	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
147	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
148	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
149	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy
150	Hour	15.00	100	1500.00	5010	Physical Therapy

# ANNEXES

## ANNEXES

Annex	Description
Annex 1	...
Annex 2	...
Annex 3	...
Annex 4	...
Annex 5	...
Annex 6	...
Annex 7	...
Annex 8	...
Annex 9	...
Annex 10	...
Annex 11	...
Annex 12	...
Annex 13	...
Annex 14	...
Annex 15	...
Annex 16	...
Annex 17	...
Annex 18	...
Annex 19	...
Annex 20	...
Annex 21	...
Annex 22	...
Annex 23	...
Annex 24	...
Annex 25	...
Annex 26	...
Annex 27	...
Annex 28	...
Annex 29	...
Annex 30	...
Annex 31	...
Annex 32	...
Annex 33	...
Annex 34	...
Annex 35	...
Annex 36	...
Annex 37	...
Annex 38	...
Annex 39	...
Annex 40	...
Annex 41	...
Annex 42	...
Annex 43	...
Annex 44	...
Annex 45	...
Annex 46	...
Annex 47	...
Annex 48	...
Annex 49	...
Annex 50	...
Annex 51	...
Annex 52	...
Annex 53	...
Annex 54	...
Annex 55	...
Annex 56	...
Annex 57	...
Annex 58	...
Annex 59	...
Annex 60	...
Annex 61	...
Annex 62	...
Annex 63	...
Annex 64	...
Annex 65	...
Annex 66	...
Annex 67	...
Annex 68	...
Annex 69	...
Annex 70	...
Annex 71	...
Annex 72	...
Annex 73	...
Annex 74	...
Annex 75	...
Annex 76	...
Annex 77	...
Annex 78	...
Annex 79	...
Annex 80	...
Annex 81	...
Annex 82	...
Annex 83	...
Annex 84	...
Annex 85	...
Annex 86	...
Annex 87	...
Annex 88	...
Annex 89	...
Annex 90	...
Annex 91	...
Annex 92	...
Annex 93	...
Annex 94	...
Annex 95	...
Annex 96	...
Annex 97	...
Annex 98	...
Annex 99	...
Annex 100	...









## ANNEXE II

### Bibliographie

Sur le travail temporaire, ont déjà été publiés :

- . Série "Archives & Documents", les n° 119, 135, 172, 202 et 236 relatifs respectivement aux exercices de 1982, 1983, 1984, 1985 et 1986.
- . Série "INSEE Résultats - Système productif", le n° 11 relatif à l'exercice de 1987.
- . Série "INSEE Première", le n° 15 relatif à l'exercice de 1987.

Sur l'ensemble des services marchands :

- . Série "Collections de l'INSEE", les n° E91, E97, E102, E106, E111 (ce dernier sous forme simplifiée) concernant les principaux résultats relatifs aux exercices de 1982, 1983, 1984, 1985 et 1986.
- . Série "Archives & Documents", le n° 233 relatif à 1986 (plus détaillé que le volume de collection).
- . Série "INSEE Résultats - Système productif", les n° 2 et 62-63 relatifs aux exercices de 1987 et 1988.
- . Série "Premiers résultats", les n° 18, 39, 60, 83 et 116 contenant les premières données disponibles sur les services pour les années 1982 à 1986.
- . Série "INSEE Première", les n° 9 et 57 présentent les premières données disponibles relatives à 1987 et 1988.

Sur quelques secteurs particuliers :

Agences de voyage ; les n° 125, 141, 174, 204 et 238 de la série "Archives & Documents" pour les années 1982 à 1986.

Activités cinématographiques ; les n° 124, 137, 173, 201 et 235 de la série "Archives & Documents" pour les années 1982 à 1986.

Ingénierie ; les n° 121, 140, 171, 200 et 234 de la même série pour les années 1982 à 1986.

Publicité ; les n° 128, 138, 178, 203 et 237 de la même série pour les années 1982 à 1986.

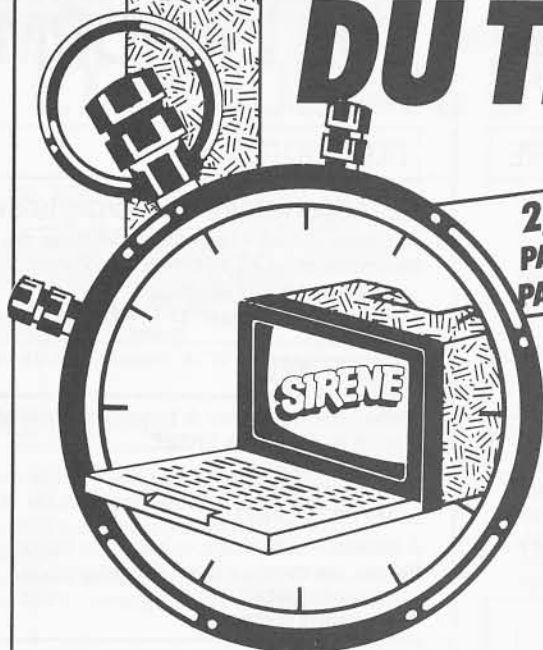
Hôtels, cafés, restaurants ; le n° 240 de la même série pour l'année 1986.

Promotion, location et sociétés immobilières ; le n° 239 de la série "Archives & Documents" pour l'exercice 1986 et le n° 25 de la série "INSEE Résultats - Système productif" pour 1987.

Annexes

<p>Annexe 1 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 2 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 3 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 4 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 5 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 6 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 7 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 8 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 9 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 10 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 11 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 12 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 13 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 14 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 15 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 16 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 17 : ...</p>	<p>...</p>
<p>Annexe 18 : ...</p>	<p>...</p>

# GAGNEZ DU TEMPS



**2,19 F LA MINUTE  
PAS DE FRAIS DE DOSSIER  
PAS DE FORFAIT MINIMUM**

## **POUR IDENTIFIER UNE ENTREPRISE OU UN ETABLISSEMENT**

consultez le répertoire :

# SIRENE

**SUR MINITEL \***

**INSEE**

*Un  
Partenaire  
Qui  
Compte*

### **UN NOUVEAU SERVICE DE L'INSEE.**

- pratique et simple,
- sûr : répertoire mis à jour quotidiennement,
- peu onéreux.
- accès par code confidentiel gratuit

\* minitel 1 bis ou micro équipé  
d'une carte de télécommunication

**INSEE**

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

### **DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE**

Pour en savoir plus sur le service SIRENE par minitel,  
adressez-nous votre carte de visite ou complétez ce bon à l'attention  
de l'INSEE DG bur. 208, 18 Bd Adolphe Pinard 75675 PARIS CEDEX 14

Nom : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

# LA CONJONCTURE

## TENDANCES DE LA CONJONCTURE

**Cahier 1** : les résultats des enquêtes de conjoncture, les indicateurs conjoncturels quantitatifs (600 séries);

**Cahier 2** : vingt années de la vie économique française retracées sous forme de graphiques à partir des données des comptes nationaux trimestriels.

**Abonnement 1 an : 8 numéros + suppléments**  
 France : 570 F - Etranger : 713 F - Etranger avion : 793 F  
 l'abonnement à **TENDANCES DE LA CONJONCTURE** comprend la **NOTE DE CONJONCTURE**.

## INFORMATIONS RAPIDES

Dans les meilleurs délais, la mise à jour de l'information conjoncturelle.

**Abonnement 1 an : France : 1400 F - Etranger : 1750 F - Etranger avion : 2200 F**

## BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

Cinq mille séries hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles concernant l'ensemble de la vie économique et sociale.

**Abonnement 1 an (12 numéros)**  
 Edition sur papier : France : 290 F - Etranger : 362 F  
 Etranger avion : 482 F  
 Edition sur microfiche : France : 148 F - Etranger : 185 F  
 Etranger avion : 305 F

## NOTE DE CONJONCTURE

Une analyse de la situation et des perspectives de l'économie française.

**Abonnement 1 an (3 numéros + 2 points conjoncturels)**  
 France : 140 F - Etranger : 175 F - Etranger avion : 215 F

## NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE

Le panorama de la conjoncture mondiale présenté par la Direction de la Prévision.

**Abonnement 1 an (3 numéros)**  
 France : 105 F - Etranger : 131 F - Etranger avion : 181 F

# L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

## BLOC-NOTES

de l'observatoire économique de Paris

Pour mieux connaître l'information statistique, des repères documentaires sur les problèmes économiques du moment.

**Abonnement 1 an (11 numéros)**  
 France : 135 F - Etranger : 155 F - Etranger avion : 265 F

## INSEE INFOS

Chaque mois, sous forme de brèves, une vitrine des produits de diffusion de l'INSEE.

**Abonnement gratuit**  
 INSEE NEWS, LA CARTA DEL INSEE, LA LETTRE DE L'INSEE :

A destination de l'étranger, en anglais, en espagnol et en français, une chronique bi annuelle des principaux titres et travaux de l'INSEE.

**Abonnements gratuits**

## COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an, une vue d'ensemble de la vie du système statistique français.

**Abonnement 1 an (4 numéros)**  
 France : 110 F - Etranger : 138 F - Etranger avion : 198 F

## SCRIBECO

Une revue bibliographique reflet du fonds documentaire de l'INSEE.

**Abonnement 1 an (6 numéros)**  
 France : 555 F - Etranger : 694 F - Etranger avion : 754 F

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Une documentation de base sur la méthodologie statistique applicable aux pays en voie de développement.

**Abonnement 1 an (3 numéros)**  
 France : 55 F - Etranger : 69 F - Etranger avion : 109 F

## BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à  
**INSEE - CNGP**  
**BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX**

Veillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- LA CONJONCTURE**
- TENDANCES DE LA CONJONCTURE
- INFORMATIONS RAPIDES
- BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE
- NOTE DE CONJONCTURE
- NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE
- L'INFORMATION SUR L'INFORMATION**
- BLOC NOTES DE L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DE PARIS
- INSEE INFOS
- INSEE NEWS
- LA CARTA DEL INSEE
- LA LETTRE DE L'INSEE
- COURRIER DES STATISTIQUES
- SCRIBECO
- Je souhaite recevoir le catalogue des publications de l'INSEE

MONTANT A RÉGLER : \_\_\_\_\_ F - Ci-joint en règlement :  
 mandat  chèque bancaire  chèque postal   
 au nom de M. le Régisseur des recettes de l'INSEE  
 Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_  
 Profession ou activité : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_



PUBLICATIONS PÉRIODIQUES NATIONALES DE L'INSEE

# ETUDES, COMPTES ET RESULTATS D'ENQUETES

## INSEE PREMIÈRE

En 4 pages, la primeur des données et conclusions essentielles tirées des travaux de l'INSEE sur les thèmes qui font l'actualité.

**Abonnement (60 numéros)**

France : 400F - Etranger : 475F - Etranger avion : 625F

## INSEE CADRAGE

En moins de 100 pages, une présentation des enquêtes de l'INSEE : résultats, commentaires, compléments méthodologiques et bibliographiques.

**Abonnement**

(ensemble des thèmes, 10 numéros)

France : 650F - Etranger : 815F - Etranger avion : 915F

## INSEE RÉSULTATS

Les données détaillées des enquêtes et opérations statistiques de l'INSEE.

L'ensemble **INSEE CADRAGE** et **INSEE RÉSULTATS**

est articulé en 5 thèmes : • Economie générale

- Démographie-société • Consommation-modes de vie
- Système productif • Emploi-revenus.

Il est possible de s'abonner à un, plusieurs ou tous les thèmes.

**Abonnement INSEE CADRAGE + INSEE RÉSULTATS**

**Economie générale (20 numéros)**

France : 1300F - Etranger : 1625F - Etranger avion : 1875F

**Démographie-société (7 numéros)**

France : 455F - Etranger : 570F - Etranger avion : 657F

**Consommation-Modes de vie (8 numéros)**

France : 520F - Etranger : 650F - Etranger avion : 750F

**Système productif (25 numéros)**

France : 1625F - Etranger : 2030F - Etranger avion : 2343F

**Emploi-revenus (20 numéros)**

France : 1300F - Etranger : 1625F - Etranger avion : 1875F

**Ensemble des 5 thèmes (80 numéros)**

France : 5200F - Etranger : 6500F - Etranger avion : 7500F

**Abonnement sur microfiches**

(ensemble des thèmes)

France : 2300F - Etranger : 2875F - Etranger avion : 3750F

## INSEE MÉTHODES

La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles. Vente exclusive au numéro dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE.

## ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Revue centrale de l'INSEE, ses articles traitent de sujets couvrant un vaste champ de la réalité sociale et économique de notre pays sans oublier la dimension européenne.

**Abonnement 1 an (11 numéros)**

**Édition sur papier : France : 375F - Etranger : 469F -**

**Etranger avion : 579F**

## ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

**Abonnement 1 an (4 numéros)**

**Édition sur papier : France : 380F - Etranger : 440F -**

**Etranger avion : 480F**

**Pour les particuliers : Abonnement 1 an (4 numéros)**

**France : 133F - Etranger : 154F -**

**Etranger avion : 194F**

**Édition sur microfiche**

**France : 85F - Etranger : 120F -**

**Etranger avion : 160F**



Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

## BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à  
INSEE - CNGP

BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

INSEE PREMIERE

INSEE CADRAGE (ensemble des thèmes)

INSEE CADRAGE + INSEE RÉSULTATS par thèmes :

- Economie générale

- Démographie - Société

- Consommation - Modes de vie

- Système productif

- Emploi - revenus

- Tous thèmes

INSEE RÉSULTATS (sur microfiches, tous thèmes)

INSEE MÉTHODES

ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

MONTANT À RÉGLER : \_\_\_\_\_ F - G- joint en règlement :

mandat  chèque bancaire  chèque postal

au nom de M. le Régisseur des recettes de l'INSEE

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_

Profession ou activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

# UNE PRÉSENCE DANS VOTRE RÉGION

## DANS CHAQUE OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

- Un service d'information.
- Un bureau de vente.
- La consultation de notre fonds documentaire et de nos banques de données.
- Les publications régionales.
- Des fichiers sur supports magnétiques.
- Des exploitations informatiques sur mesure.



## POUR EN SAVOIR PLUS

consultez l'observatoire économique de votre région ou...

**TAPEZ  
36.15  
OU 36.16  
CODE INSEE**

**AJACCIO** (CORSE : Corse-du-Sud, Haute-Corse) :  
1, rue Vincent Auriol, 20000 AJACCIO - Tél. : 95.21.25.80.

**AMIENS** (PICARDIE : Aisne, Oise, Somme) :  
1, rue Vincent Auriol, 80040 AMIENS CEDEX - Tél. : indices courants 22.91.91.91; autres informations 22.91.39.39.

**BESANÇON** (FRANCHE-COMTÉ : Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort) :  
Immeuble "Le Major" 83, rue de Dôle, 25042 BESANÇON CEDEX - Tél. : indices courants 81.52.03.33; autres informations 81.52.42.20

**BORDEAUX** (AQUITAINE : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques) :  
33, rue de Saget, 33076 BORDEAUX CEDEX - Tél. : indices courants 56.91.84.90; autres informations 56.91.89.90.

**CAEN** (BASSE-NORMANDIE : Calvados, Manche, Orne) : 93-95, rue de Geole, 14051 CAEN CEDEX - Tél. : 35.85.35.70.

**CLERMONT-FERRAND** (AUVERGNE : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) :  
3, place Charles de Gaulle, BP 120, 63403 CHAMALIERES CEDEX - Tél. : indices courants 73.36.79.90; autres informations 73.36.03.50.

**DIJON** (BOURGOGNE : Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) :  
Immeuble "Mercure" avenue Albert 1<sup>er</sup> - B.P. 1509 - 21035 DIJON CEDEX - Tél. : indices courants 80.45.28.34; autres informations 80.43.31.45.

**LILLE** (NORD - PAS-DE-CALAIS) :  
10-12, boulevard Vauban, 59800 LILLE - Tél. : 20.30.89.87.

**LIMOGES** (LIMOUSIN : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) : 29, rue Beyrand - 87031 LIMOGES CEDEX - Tél. : indices courants : 55.32.99.09; autres informations 55.79.26.25.

**BASSE-TERRE** (INSEE : Service régional de Guadeloupe) : Avenue Paul Lacave B.P. 96, 97102 BASSE-TERRE - Tél. : 19.590.81.42.50

**CAYENNE** (INSEE : Service régional de Guyane) : 1, rue Maillard Dumestie BP 6017, 97306 CAYENNE CEDEX - Tél. : 19.594.31.12.79

**LYON** (RHÔNE-ALPES : Ain, Ardeche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie) :  
165, rue Garibaldi, BP 3196, 69401 LYON CEDEX 3 - Tél. : indices courants 78.63.22.04; autre informations 78.63.22.02 et 03.

**MARSEILLE** (PROVENCE - ALPES : CÔTES D'AZUR : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse) :  
17, rue Menpenti, 13387 MARSEILLE CEDEX 10 - Tél. : indices courants 91.78.01.95; autres informations 91.83.00.22.

**MONTPELLIER** (LANGUEDOC-ROUSSILLON : Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) :  
274, allée Henri-II-de-Montmorency, "Le Polygone", 34064 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : indices courants 67.64.64.53; autres informations 67.64.31.95.

**NANCY** (LORRAINE : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) : 15, rue du Général Hulot case officielle 3846; 54029 NANCY CEDEX - Tél. : 83.27.03.27 - Tél. : indices courants 83.27.21.21.

**NANTES** (PAYS DE LA LOIRE : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée) :  
5, boulevard Louis Barthou - B.P. 2189 44204 NANTES CEDEX 2 - Tél. : indices courants 40.89.36.10; autres informations 40.41.79.80.

**ORLÉANS** (CENTRE : Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret) :  
Indre 43, avenue de Paris, B.P. 6719, 45067 ORLÉANS CEDEX 2 - Tél. : indices courants 36.68.18.28; autres informations 38.53.71.08.

**FORT-DE-FRANCE** (INSEE : Service régional de Martinique) : Lotissement pointe de Jaham Schoelcher. B.P. 605, 97261 FORT-DE-FRANCE CEDEX - Tél. : 19.596.61.61.49

**PARIS** (ÎLE-DE-FRANCE : Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines) :  
OEP, Tour "Gamma A", 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12 - Tél. : indices courants (I) 43.45.70.75; réévaluation et indexation (II) 43.45.72.31; autres informations (II) 43.45.73.74.

**POITIERS** (POITOU-CHARENTE : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne) :  
3, rue du Puységareau, 86020 POITIERS CEDEX - Tél. : indices courants 49.88.38.70; autres informations 49.88.38.71 et 72.

**REIMS** (CHAMPAGNE-ARDENNE : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) :  
1, rue de l'Arbalette, 51079 REIMS CEDEX - Tél. : 26.88.24.12.

**RENNES** (BRETAGNE : Côtes d'Armor, Finistère, Ile-et-Vilaine, Morbihan) :  
Immeuble "Le Colbert", 36, place du Colombier, BP 17, 35031 RENNES CEDEX - Tél. : 99.29.33.66.

**ROUEN** (HAUTE-NORMANDIE : Eure, Seine-Maritime) :  
8, quai de la Bourse, 76037 ROUEN CEDEX - Tél. : indices courants 35.98.41.10; autres informations 35.07.32.02.

**STRASBOURG** (ALSACE : Bas-Rhin, Haut-Rhin) :  
14, rue Adolphe-Seyboth, 67084 STRASBOURG CEDEX - Tél. : indices courants 88.22.43.53; autres informations 88.32.03.18.

**TOULOUSE** (MIDI-PYRÉNÉES : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne) :  
36, rue des 36 Ponts, 31054 TOULOUSE CEDEX - Tél. : indices courants 61.25.42.67; autres informations 61.36.61.13.

**POINTE-A-PITRE** (INSEE : Service inter-régional Antilles-Guyane) : B.P. 863, 97175 POINTE-A-PITRE CEDEX - Tél. : 19.590.91.59.80

**SAINT-DENIS** (INSEE : Service régional de la Réunion) :  
rue de l'école, 97490 SAINT-CLOTILDE - Tél. : 19.262.29.51.57.

**ET 200 LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES (PARIS, PROVINCE)**





## LES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE EN 1988

La reprise de l'activité dans le secteur de l'intérim date de 1985 et pendant trois ans, le rythme annuel de progression approchait 20 %. En 1988 l'expansion de la profession s'est accélérée : le chiffre d'affaires a augmenté de 31 %, le nombre de travailleurs intérimaires de 32 %. Le taux de commission brute qui est un bon indicateur de la marge des entreprises, retrouve la tendance à la baisse interrompue en 1987. Dans le même temps, la rémunération horaire est en hausse à nouveau, 4 % sur l'année.

Ce secteur reste fortement concentré : tant pour l'offre, 5 % des entreprises réalisent les deux tiers de l'activité ; que pour la demande, 60 % des intérimaires travaillent pour trois secteurs, le bâtiment, les industries de biens intermédiaires et de biens d'équipement.

INSEE RÉSULTATS N°92, SYSTÈME PRODUCTIF N°32, août 1990



9 782110 653949